

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres

**Guide de l'étudiant
du B.Éd. en enseignement secondaire**

Édition 2009-2010

| | |
|--|---|
| Horaire des cours | L'horaire des cours est disponible sur le Guichet étudiant. Voir le site www.umontreal.ca , onglet «Étudiants actuels», sur la gauche. Une information ponctuelle pourra être obtenue au secrétariat du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) au local A-244. |
| Informations sur les programmes | Voir le site : http://www.scedu.umontreal.ca |
| Adresse civique | Faculté des sciences de l'éducation Pavillon Marie-Victorin 90, avenue Vincent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit) Montréal (Québec) H2V 2S9 |
| Adresse postale | Centre de formation initiale des maîtres Faculté des sciences de l'éducation Université de Montréal Case postale 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3J7 |

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

Conception graphique et mise en page : Francine Mongeon

Bienvenue à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et au Centre de formation initiale des maîtres (CFIM).

Le CFIM assure la gestion des programmes de formation initiale des enseignants pour :

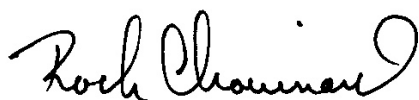
- *l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire;*
- *l'enseignement en adaptation scolaire;*
- *l'enseignement des spécialités au secondaire;*
- *l'enseignement de l'éducation physique et à la santé;*
- *l'enseignement du français langue seconde.*

Pour tous ces programmes, nous profitons de la collaboration des trois départements de didactique (DID), d'administration et fondements de l'éducation (ETA) et de psychopédagogie et d'andragogie (PPA). Divers départements de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal interviennent dans la préparation à l'enseignement au secondaire et à celui du français langue seconde. La formation à l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse bénéficie de plusieurs cours offerts par la Faculté de théologie et de sciences des religions. La formation à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé profite également d'une importante contribution du Département de kinésiologie; enfin, les candidats à l'enseignement du français langue seconde effectuent plusieurs de leurs cours à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université McGill.

Chaque année, le CFIM accueille environ 2000 étudiants. Ce guide a pour objectif de vous renseigner le mieux possible sur votre programme, la Faculté des sciences de l'éducation, ses services et son personnel, les règles de fonctionnement et les autres services universitaires.

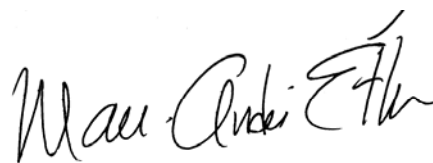
Ce guide cherche à répondre aux questions les plus habituelles qu'un étudiant se pose à propos de ses études, mais il ne remplacera jamais le contact avec les personnes responsables de votre formation, dont vous trouverez ici les coordonnées.

Au nom de toutes ces personnes, nous souhaitons que les études qui feront de vous un enseignant répondent à vos besoins et comblent vos attentes.



Roch Chouinard, Ph.D.

*Vice-doyen aux études de 1^{er} cycle
Directeur du Centre de formation initiale des maîtres*



Marc-André Éthier, Ph.D.

*Professeur
Responsable du programme
de baccalauréat en enseignement
au secondaire*

Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières | 2 |
| Organigramme de la Faculté | 4 |
| Le personnel du CFIM | 5 |
| 1. Le programme | 8 |
| 1.1 Structure du programme | 9 |
| 1.2 Cheminement de l'étudiant | 28 |
| 1.3 Les stages du B.Éd. en enseignement au secondaire..... | 33 |
| 2. Dispositions particulières | 34 |
| 2.1 Calendrier facultaire 2009-2010..... | 34 |
| 2.2 Annulation et abandon de cours | 35 |
| 2.3 Exigences linguistiques..... | 35 |
| 2.4 Système de notation | 39 |
| 2.5 Guichet étudiant | 40 |
| 2.6 Mise en page pour la remise des travaux..... | 41 |
| 2.7 Récupération des travaux | 42 |
| 2.8 Adresse électronique | 42 |
| 2.9 NIP et Carte d'identité | 43 |
| 2.10 Placement des étudiants en stage..... | 44 |
| 2.11 Séjour d'études à l'étranger | 45 |
| 2.12 Études de 2 ^e cycle..... | 46 |

| | |
|---|-----------|
| 3. Règles de fonctionnement et éthique | 47 |
| 3.1 Attitudes en classe | 47 |
| 3.2 Présence aux cours | 48 |
| 3.3 Absence aux évaluations | 48 |
| 3.4 Vérification et révision de l'évaluation..... | 49 |
| 3.5 Plagiat | 50 |
| 3.6 Antécédents judiciaires | 50 |
| 3.7 Commentaires et plaintes | 51 |
| 3.8 La rétroaction d'étape | 51 |
| 4. Les services | 53 |
| 4.1 Trouver un emploi | 53 |
| 4.2 Services offerts au pavillon Marie-Victorin | 54 |
| 4.3 Services offerts ailleurs sur le campus | 56 |
| Appendices | 61 |
| Liste d'associations et de publications | 61 |
| Liste des professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation | 62 |
| Plan du campus de l'Université de Montréal | 65 |

ORGANIGRAMME DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DOYEN
Michel Laurier

**VICE-DOYEN AUX ÉTUDES
DE PREMIER CYCLE
ET DIRECTEUR DU CFIM**
Roch Chouinard

**VICE-DOYEN AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET À LA RECHERCHE**
François Bowen

SECRÉTAIRE DE LA FACULTÉ
Jean-Pierre Charland

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES</p> <p>Roch Chouinard</p> | <p>DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION</p> <p>Gabriel Boileau</p> | <p>DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE</p> <p>Louise Poirier</p> | <p>DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE</p> <p>Manon Théorêt</p> |
|--|--|---|---|

La Mission de la Faculté

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>◆ Former des professionnels autonomes, aptes à relever les défis contemporains de l'éducation et de la formation.</p> | <p>◆ Assurer l'enrichissement des compétences des professionnels en exercice.</p> | <p>◆ Contribuer, par une recherche de pointe, au développement des connaissances en éducation et à l'amélioration de la qualité des pratiques.</p> | <p>◆ Jouer un rôle de premier plan au sein de la francophonie et ailleurs dans le monde.</p> |
|---|--|---|---|

Le CFIM est une entité distincte des départements. Ces derniers sont responsables de l'élaboration des cours offerts dans les programmes de la Faculté des sciences de l'éducation.

La Faculté compte 84 professeurs. Une centaine de chargés de cours complètent le personnel enseignant de la Faculté. Quant au personnel de soutien et administratif, il comprend au total 47 personnes.

Le personnel du CFIM

Au cours des prochaines années, de nombreuses personnes vous aideront à mener à bien vos études. Voici leur nom, leur titre, leurs fonctions ainsi que leurs coordonnées.

| TITRE ET FONCTIONS | IDENTIFICATION | COORDONNÉES |
|---|------------------------------------|--|
| <p>DIRECTEUR DU CFIM ET VICE-DOYEN AUX ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE</p> <p>À titre de vice-doyen, il est responsable de l'adoption des programmes de formation, de l'application du règlement pédagogique, etc.</p> <p>Il est aussi responsable de l'animation pédagogique, de la coordination de l'enseignement, de l'évaluation des programmes et des bilans de trimestre avec les professeurs concernés.</p> <p>Le directeur du CFIM a sous sa responsabilité l'ensemble du personnel du CFIM. Il assume par ailleurs la coordination interdépartementale avec la direction des trois départements.</p> | <p>Roch CHOUINARD</p> | <p>Local : A-244/4</p> <p>Téléphone : (514) 343-6652</p> <p>Télécopieur : (514) 343-5812</p> <p>Courriel : roch.chouinard@umontreal.ca</p> |
| <p>DIRECTRICE ADJOINTE</p> <p>Assiste le directeur dans les diverses tâches qu'il lui confie. Est responsable de l'ensemble du dossier de la formation pratique et de l'évaluation des stages. En tant que responsable de la formation pratique, elle coordonne le travail des responsables pédagogiques des stages.</p> | <p>Colette GERVAIS</p> | <p>Local : C-322</p> <p>Téléphone : (514) 343-7615</p> <p>Télécopieur : (514) 343-5812</p> <p>Courriel : colette.gervais@umontreal.ca</p> |
| <p>ADJOINTE AU VICE-DOYEN</p> <p>Assiste le vice-doyen dans la gestion et l'animation des programmes. Coordonne les demandes d'équivalences qui lui sont soumises. Est en lien constant avec les techniciennes en gestion des dossiers étudiants et le directeur.</p> | <p>Lise-Anne ST-VINCENT</p> | <p>Local : A-238/2</p> <p>Téléphone : (514) 343-6111 #19566</p> <p>Télécopieur : (514) 343-5812</p> <p>Courriel : lise-anne.st-vincent@umontreal.ca</p> |
| <p>CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE</p> <p>Offre un service d'aide et de soutien pédagogique aux étudiants. Assure le suivi des jurys. Entend les plaintes et en donne le suivi. Guide et oriente les étudiants souhaitant un changement de programme.</p> | <p>Denise SIROIS-MORIN</p> | <p>Local : A-205</p> <p>Téléphone : (514) 343-6111 #3148</p> <p>Télécopieur : (514) 343-5812</p> <p>Courriel : denise.sirois-morin@umontreal.ca</p> |

| | | |
|---|---|---|
| <p>RESPONSABLE DES MESURES DE SOUTIEN EN FRANÇAIS</p> <p>Conçoit, en collaboration avec différents professeurs du département de didactique, l'évaluation et l'aide en français oral et écrit pour tous les étudiants des programmes du CFIM. Conseille les responsables de la formation pratique et les étudiants lorsque des problèmes particuliers reliés à la connaissance de la langue se présentent. Fait également le lien entre la Faculté et le Centre de communication écrite (CCÉ) de l'Université de Montréal.</p> | <p>Annie BERGEY Par intérim <i>Volet oral</i></p> <p>Denise SABOURIN Par intérim <i>Volet écrit</i></p> | <p>Local : A-205 Téléphone : (514) 343-7434 Télécopieur : (514) 343-5812 Courriel : annie.bergey@umontreal.ca d.sabourin@umontreal.ca</p> |
| <p>TECHNICIENNE EN COORDINATION DE TRAVAIL DE BUREAU</p> <p>Assume les tâches de secrétariat relatives à la direction du CFIM. Les rendez-vous avec le directeur se prennent auprès d'elle.</p> | <p>Francine MONGEON</p> | <p>Local : A-244/5 Téléphone : (514) 343-6652 Télécopieur : (514) 343-5812 Courriel : francine.mongeon@umontreal.ca</p> |
| <p>AGENTES DE SECRÉTARIAT</p> <p>Colligent les différents plans de cours; supervisent le classement des travaux des étudiants, dactylographient les engagements, etc. Effectuent la remise des travaux pour les chargés de cours.</p> | <p>Lynda BENDWELL</p> <p>Francine BERNATCHEZ</p> | <p>Local : A-244 Téléphone : (514) 343-6111 #4771 Télécopieur : (514) 343-5812 Courriel : lynda.bendwell@umontreal.ca</p> <p>Local : A-244 Téléphone : (514) 343-6111 #4777 Télécopieur : (514) 343-5812 Courriel : francine.bernatchez@umontreal.ca ou secretariat-cfim@scedu.umontreal.ca</p> |

| TITRE ET FONCTION | IDENTIFICATION |
|--|---|
| <p>TECHNICIENNES EN GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS</p> <p>Assument la gestion des dossiers, de la compilation des résultats d'évaluation, de la correspondance avec les étudiants et les professeurs, du choix de cours et de l'inscription dans l'un ou l'autre des segments du programme, des demandes d'équivalences, de la préparation des dossiers de jurys d'évaluation, de l'étude et du suivi des dossiers en probation, etc. Transmettre les changements d'adresses à ces dernières.</p> | <p>1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années: Français et mathématiques au secondaire À nommer – Local : A-209/2 – Tél.: 343-6111 #1471</p> <p>1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années: Étique et culture religieuse, Sciences et technologie et Univers social Yolaine Bourget– Local A-209/3 – Tél.: 343-6111 #4780</p> |
| <p>RESPONSABLE DE FORMATION PRATIQUE</p> <p>Travaille avec les coordonnatrices de stages pour concevoir les plans de stages et les guides pédagogiques qui soutiendront l'activité des superviseurs ainsi que des enseignants associés. Examine aussi les notes attribuées aux stagiaires, signe la liste des résultats obtenus et participe aux jurys d'évaluation.</p> | <p>Michel Lepage – Local C-345 – Tél.: 343-6111 #4810</p> |
| <p>COORDONNATRICES DE STAGES</p> <p>Assure les relations avec le milieu scolaire, la planification des stages, la recherche des lieux de stages, le placement des stagiaires, le suivi du déroulement des stages, la coordination de l'évaluation des stages, la production de documents d'information divers, l'encadrement des commis aux stages, etc.</p> | <p>Marie Duval-Destin – Local A-223/2 – Tél.: 343-7173</p> |
| <p>COMMIS AUX STAGES</p> <p>Participe au placement des stagiaires. Met à jour une banque de données (étudiants à placer, lieux de stages disponibles, enseignants associés). Apporte un support technique aux superviseurs de stages, etc.</p> <p>Prendre les rendez-vous pour les stages avec la commis aux stages de votre programme.</p> | <p>Manon Mombteau – Local A-223/5 – Tél.: 343-6594</p> |
| <p>Technicienne en administration des stages</p> <p>Collabore à l'encadrement et à la coordination des stages.</p> | <p>Sylvie Bélaïr-Émery. – Local A-223/6 – Tél.: 343-2141</p> |

1. Le programme

Faculté des arts et sciences et la Faculté de théologie et sciences des religions.

Nous sommes la première université à avoir pu offrir, dès l'automne 2002, dans tous ses secteurs d'intervention, des programmes de formation des maîtres alignés sur le référentiel en douze compétences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Tous les cours de premier cycle offerts présentement à la Faculté des sciences de l'éducation tiennent compte du nouveau curriculum dicté par la Réforme. Précisons d'emblée que tous les programmes de premier cycle offrent une formation pratique de 700 heures de stages en milieu scolaire.

Sur le site Internet de la Faculté des sciences de l'éducation à l'onglet «Les études de premier cycle», vous trouverez l'ensemble des programmes de baccalauréat ainsi que le cheminement proposé pour vos quatre années d'études. Le Guichet étudiant est l'outil par excellence, il est mis à jour toute l'année et permet en outre d'effectuer des transactions en ligne. On y accède à l'adresse <http://www.umontreal.ca>

Nous vous recommandons cependant de conserver la version 2009-2010 de votre Guide étudiant, puisqu'elle correspond à la structure de votre programme lors de l'année de votre admission.

B.Éd. en enseignement au secondaire

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Ce programme propose une formation intégrée en enseignement des sciences et des technologies au secondaire (biologie, chimie et physique).

Il importe de mentionner que, depuis janvier 2003, la Faculté des sciences de l'éducation dispose d'un laboratoire spécifique et polyvalent pour l'enseignement intégré des sciences et des technologies.

Enseignement du français au secondaire – Enseignement des mathématiques au secondaire

En enseignement du français et des mathématiques au secondaire, l'accent est mis sur la composante disciplinaire.

Enseignement de l'univers social au secondaire

En enseignement de l'univers social, tous les étudiants sont formés pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, il n'y a plus de discipline complémentaire (histoire, morale ou religion pour le français; physique, chimie, informatique ou sciences économiques pour les mathématiques) dans ce programme. Par ailleurs, chaque année, l'étudiant approfondira une problématique particulière : la culture enseignante en première année, la planification de l'enseignement en deuxième année, les apprentissages des élèves en troisième année et le projet professionnel en quatrième année.

Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

Ce programme, tout en mettant l'accent sur la formation en éducation, prévoit une formation disciplinaire en philosophie et en science des religions.

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est offert en collaboration avec la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal ainsi que de la Faculté de théologie et de sciences des religions.

1.1 Structure du programme

Programme 1-828-1-0

Version 03

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Offert le jour

Régime d'études: Plein temps

Faculté des sciences de l'éducation - Département ou école: [Centre de formation initiale des maîtres](#)

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : - comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; - d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; - d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement des sciences et des technologies; - de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

Structure du programme ([Explication des termes](#))

Ce programme comporte 121 crédits, avec un tronc commun de 50 crédits obligatoires et 8 crédits à option en éducation (segment 01), et 27 crédits obligatoires en didactiques, sciences et technologies (segment 02), ainsi que 36 crédits disciplinaires(segment 80, 81 ou 82).

Segment 01, Éducation

BLOC 01 A - obligatoire - (9 crédits)

Initiation à la profession enseignante

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| ETA1001 | 3 | 1 | Histoire et philosophie de l'éducation |
| ETA1900 | 3 | 1 | Système édu. et profession enseignante |
| ETA3550 | 3 | 1 | Évaluation des apprentissages |

BLOC 01 B - obligatoire - (12 crédits)

Intervention éducative

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PPA1210 | 3 | 1 | L'adolescent et l'expérience scolaire |
| PPA2000 | 3 | 1 | Laboratoire d'enseignement |
| PPA2220 | 3 | 1 | Apprentissage scolaire au secondaire |
| PPA3120 | 3 | 1 | Gestion de classe au secondaire |

BLOC 01 C - obligatoire - (20 crédits)

Stages

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| EDU1012 | 1 | 1 | Stage de familiarisation à l'école sec. |
| EDU2012 | 4 | 1 | Stage d'initiation à l'enseignement |
| EDU3012 | 5 | 1 | Stage 1 d'enseignement au secondaire |
| EDU4012 | 10 | 1 | Stage 2 d'enseignement au secondaire |

BLOC 01 D - obligatoire - (9 crédits)**Didactique**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|--------------------------|--------|-------|--|
| DID1010A | 3 | 2 | Français écrit pour futurs enseignants |
| DID2217 | 3 | 1 | Intro: did. des sciences et technologies |
| DID2218 | 3 | 1 | Didactique et modélisation systémique |

BLOC 01 E - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)**Didactique de la discipline de spécialisation**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------------|
| DID3335 | 3 | 1 | Didactique des sciences biologiques |
| DID3345 | 3 | 1 | Didactique de la chimie |
| DID3355 | 3 | 1 | Didactique de la physique |

BLOC 01 F - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)**Élève et son milieu**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------|
| ETA2200 | 3 | 1 | École et environnement social |
| PPA3300 | 3 | 1 | Pédagogie en milieu urbain |

BLOC 01 G - option - (minimum 2, maximum 2 crédits)**Élèves à besoins particuliers**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| PPA4420 | 2 | 1 | Intervention éducative auprès d'adultes |
| PPA4430 | 2 | 1 | Élèves doués au secondaire |
| PPA4440 | 2 | 1 | Pédagogie/élèves à besoins particuliers |

Segment 02, Didactiques, sciences et technologies**BLOC 02 A - obligatoire - (18 crédits)**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| BIO1970 | 3 | 1 | Notions de biologie pour enseignants |
| CHM1945 | 3 | 1 | Notions de chimie pour enseignants |
| DST2000 | 3 | 1 | La technologie, outil d'appr. : ExAO |
| DST3000 | 3 | 1 | Laboratoire de techn. et de robotique |
| PHI1130 | 3 | 1 | Philosophie des sciences |
| PHY1950 | 3 | 1 | Notions de physique pour enseignants |

BLOC 02 B - obligatoire - (9 crédits)**Projets d'intégration**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| DST2010 | 3 | 1 | Projets intégrés en sciences/techn. 1 |
| DST3011 | 3 | 1 | Projets sciences et technologies 2 |
| DST4011 | 3 | 1 | Projets sciences et technologies |

Segment 80, Physique**BLOC 80 A - obligatoire - (11 crédits)****Outils mathématiques**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|----------|
| MAT1400 | 4 | 1 | Calcul 1 |

| | | | |
|-------------------------|---|---|------------------|
| MAT1410 | 3 | 1 | Calcul 2 |
| MAT1600 | 4 | 1 | Algèbre linéaire |

BLOC 80 B - obligatoire - (15 crédits)

Physique de base

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| PHY1234 | 3 | 1 | Introduction à la physique numérique |
| PHY1441 | 3 | 1 | Électromagnétisme |
| PHY1501 | 3 | 1 | Introduction à la physique expérimentale |
| PHY1620 | 3 | 1 | Ondes et vibrations |
| PHY1651 | 3 | 1 | Mécanique classique 1 |

BLOC 80 C - option - (minimum 4, maximum 4 crédits)

Physique intermédiaire

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------------|
| PHY2215 | 4 | 1 | Physique thermique et statistique |
| PHY2441 | 4 | 1 | Optique et ondes électromagnétiques |
| PHY2810 | 4 | 1 | Mécanique quantique |

BLOC 80 D - option - (minimum 6, maximum 6 crédits)

Compléments de physique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|------------------------------------|
| PHY1652 | 3 | 1 | Relativité 1 |
| PHY2300 | 3 | 1 | Physique médicale |
| PHY2345 | 3 | 1 | Outils théoriques de la physique |
| PHY2476 | 3 | 1 | Physique expérimentale |
| PHY2601 | 3 | 1 | Physique subatomique |
| PHY2701 | 3 | 1 | Astronomie et astrophysique |
| PHY2900 | 3 | 1 | Biophysique |
| PHY3012 | 3 | 1 | Évolution des concepts en physique |

Segment 81, Chimie

BLOC 81 A - obligatoire - (36 crédits)

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| CHM1101 | 3 | 1 | Chimie analytique 1 |
| CHM1201 | 3 | 1 | Chimie inorganique 1 |
| CHM1301 | 3 | 1 | Chimie organique 1 |
| CHM1302 | 3 | 1 | Chimie organique 2 |
| CHM1401 | 3 | 1 | Chimie physique 1 |
| CHM1402 | 3 | 1 | Chimie physique 2 |
| CHM1501 | 3 | 1 | Chimie expérimentale 1 |
| CHM1502 | 3 | 1 | Chimie expérimentale 2 |
| CHM1600 | 3 | 1 | Chimie de l'environnement : introduction |
| CHM2102 | 3 | 1 | Chimie analytique 2 |
| CHM3333 | 3 | 1 | Modélisation moléculaire : introduction |
| MAT1958 | 3 | 1 | Mathématiques pour chimistes |

Segment 82, Biologie

BLOC 82 A - obligatoire - (36 crédits)

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| BCM1531 | 3 | 1 | Introduction à la biochimie |
| BIO1101 | 3 | 1 | Biologie moléculaire |
| BIO1153 | 3 | 1 | Biologie cellulaire |
| BIO1203 | 3 | 1 | Introduction à la génétique |
| BIO1283 | 1 | 1 | Évolution |
| BIO1335 | 2 | 1 | Biodiversité 1 |
| BIO1345 | 1 | 1 | T.P. de biodiversité 1 |
| BIO1435 | 2 | 1 | Biodiversité 2 |
| BIO1445 | 1 | 1 | T.P. de biodiversité 2 |
| BIO1534 | 3 | 1 | Physiologie végétale |
| BIO1634 | 3 | 1 | Principes de physiologie animale |
| BIO1803 | 3 | 1 | Écologie et environnement |
| BIO2153 | 1 | 2 | T.P. de biologie cellulaire et génétique |
| BIO2412 | 3 | 1 | Histologie animale |
| BIO2703 | 1 | 1 | Stage d'écologie forestière |
| MCB1979 | 3 | 1 | Microbiologie générale |

Dernière modification : 29-05-2009 00:05:58

Structure du programme

Programme 1-834-1-2

Version 06

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

Offert le jour

Régime d'études: Plein temps

Faculté des sciences de l'éducation - Département ou école: [Centre de formation initiale des maîtres](#)

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de - comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; - d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; - d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; - de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

Structure du programme ([Explication des termes](#))

Ce programme comporte 123 crédits dont 66 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Segment 01, Éducation

BLOC 01 A - obligatoire - (9 crédits)

Initiation à la profession enseignante

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| ETA1001 | 3 | 1 | Histoire et philosophie de l'éducation |
| ETA1900 | 3 | 1 | Système éducatif et profession enseignante |
| ETA3550 | 3 | 1 | Évaluation des apprentissages |

BLOC 01 B - obligatoire - (12 crédits)

Intervention éducative

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PPA1210 | 3 | 1 | L'adolescent et l'expérience scolaire |
| PPA2000 | 3 | 1 | Laboratoire d'enseignement |
| PPA2220 | 3 | 1 | Apprentissage scolaire au secondaire |
| PPA3120 | 3 | 1 | Gestion de classe au secondaire |

BLOC 01 C - obligatoire - (20 crédits)

Didactique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|--------------------------|--------|-------|--|
| DID1010A | 3 | 2 | Français écrit pour futurs enseignants |
| DID2260 | 3 | 1 | Didactique de la proportionnalité |
| DID2270 | 3 | 1 | Le raisonnement en mathématiques |
| DID2280 | 3 | 1 | Erreurs et obstacles d'apprent. en maths |
| DID3260 | 3 | 1 | Technologies et enseignement des maths |
| DID3270 | 3 | 1 | Didactique de l'algèbre et des fonctions |

[DID4298](#) 2 1 Laboratoire de didactique des maths

BLOC 01 D - obligatoire - (20 crédits)

Stages

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| EDU1012 | 1 | 1 | Stage de familiarisation à l'école sec. |
| EDU2012 | 4 | 1 | Stage d'initiation à l'enseignement |
| EDU3012 | 5 | 1 | Stage 1 d'enseignement au secondaire |
| EDU4012 | 10 | 1 | Stage 2 d'enseignement au secondaire |

BLOC 01 E - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Élève et son milieu

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------|
| ETA2200 | 3 | 1 | École et environnement social |
| PPA3300 | 3 | 1 | Pédagogie en milieu urbain |

BLOC 01 F - option - (minimum 2, maximum 2 crédits)

Élèves à besoins particuliers

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| PPA4420 | 2 | 1 | Intervention éducative auprès d'adultes |
| PPA4430 | 2 | 1 | Élèves doués au secondaire |
| PPA4440 | 2 | 1 | Pédagogie/élèves à besoins particuliers |

Segment 80, Mathématiques

BLOC 80 A - obligatoire - (10 crédits)

Approfondissement des mathématiques du secondaire

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-----------------------------|
| MAT1101 | 3 | 1 | Mathématiques fondamentales |
| MAT1301 | 3 | 1 | Mathématiques élémentaires |
| MAT1334 | 4 | 1 | Géométrie euclidienne |

BLOC 80 B - obligatoire - (23 crédits)

Bases de mathématiques

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------|
| MAT1000 | 4 | 1 | Analyse 1 |
| MAT1400 | 4 | 1 | Calcul 1 |
| MAT1500 | 4 | 1 | Mathématiques discrètes |
| MAT1600 | 4 | 1 | Algèbre linéaire |
| MAT1720 | 4 | 1 | Probabilités |
| STT1700 | 3 | 1 | Introduction à la statistique |

BLOC 80 C - obligatoire - (6 crédits)

Mise en contexte des mathématiques

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|------------------------------|
| MAT2450 | 3 | 1 | Mathématiques et technologie |
| MAT2531 | 3 | 1 | Histoire des mathématiques |

BLOC 80 D - option - (minimum 0, maximum 3 crédits)

Outils informatiques

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| IFT1144 | 3 | 1 | Introduction à la programmation Internet |
| IFT1166 | 3 | 1 | Programmation orientée objet en C++ |
| IFT2720 | 3 | 1 | Introduction au multimédia |

BLOC 80 E - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Approfondissement des mathématiques

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------------|
| MAT1410 | 3 | 1 | Calcul 2 |
| MAT2050 | 3 | 1 | Analyse 2 |
| MAT2100 | 3 | 1 | Analyse 3 |
| MAT2115 | 3 | 1 | Équations différentielles |
| MAT2130 | 3 | 1 | Variable complexe |
| MAT2300 | 3 | 1 | Géométrie différentielle |
| MAT2412 | 3 | 1 | Analyse numérique 1 |
| MAT2466 | 3 | 1 | Analyse appliquée |
| MAT2600 | 3 | 1 | Algèbre 1 |
| MAT2611 | 3 | 1 | Algèbre 2 |
| MAT2717 | 3 | 1 | Processus stochastiques |
| MAT3060 | 3 | 1 | Logique |
| MAT3363 | 3 | 1 | Topologie |
| MAT3450 | 3 | 1 | Modélisation mathématique |
| MAT3616 | 3 | 1 | Théorie des graphes |
| MAT3632 | 3 | 1 | Théorie des nombres |
| STT2400 | 3 | 1 | Régression linéaire |
| STT2700 | 3 | 1 | Concepts et méthodes en statistique |

BLOC 80 F - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Philosophie de la connaissance et éthique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PHI1130 | 3 | 1 | Philosophie des sciences |
| PHI1300 | 3 | 1 | Philosophie de la connaissance |
| PHI1400 | 3 | 1 | Problèmes en éthique |
| PHI2160 | 3 | 1 | Philosophie des sciences exactes |
| PHI3155 | 3 | 1 | Problèmes de philosophie des sciences |

BLOC 80 G - option - (minimum 0, maximum 3 crédits)

Autres disciplines

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| BIO1203 | 3 | 1 | Introduction à la génétique |
| BIO1803 | 3 | 1 | Écologie et environnement |
| BIO3283 | 3 | 1 | Principes d'évolution |
| DMO1000 | 3 | 1 | Introduction à la démographie |
| ECN1000 | 3 | 1 | Principes d'économie |
| PHY1441 | 3 | 1 | Électromagnétisme |
| PHY1501 | 3 | 1 | Introduction à la physique expérimentale |
| PHY1651 | 3 | 1 | Mécanique classique 1 |
| PHY3012 | 3 | 1 | Évolution des concepts en physique |

BLOC 80 H - option - (minimum 3, maximum 6 crédits)

Initiation à la programmation

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| IFT1178 | 3 | 1 | Programmation d'applications en VB |
| IFT1969 | 3 | 1 | Programmation scientifique en langage C |

Dernière modification : 29-05-2009 00:05:58

Structure du programme

Programme 1-835-1-5

Version 07

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

Offert le jour

Régime d'études: Plein temps

Faculté des sciences de l'éducation - Département ou école: [Centre de formation initiale des maîtres](#)

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : - comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; - d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; - d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; - de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

Structure du programme ([Explication des termes](#))

Ce programme comporte 123 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Segment 01, Éducation

BLOC 01 A - obligatoire - (9 crédits)

Initiation à la profession enseignante

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| ETA1001 | 3 | 1 | Histoire et philosophie de l'éducation |
| ETA1900 | 3 | 1 | Système éducatif et profession enseignante |
| ETA3550 | 3 | 1 | Évaluation des apprentissages |

BLOC 01 B - obligatoire - (12 crédits)

Intervention éducative

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PPA1210 | 3 | 1 | L'adolescent et l'expérience scolaire |
| PPA2000 | 3 | 1 | Laboratoire d'enseignement |
| PPA2220 | 3 | 1 | Apprentissage scolaire au secondaire |
| PPA3120 | 3 | 1 | Gestion de classe au secondaire |

BLOC 01 C - obligatoire - (17 crédits)

Didactique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|--------------------------|--------|-------|--|
| DID1010A | 3 | 2 | Français écrit pour futurs enseignants |
| DID2211 | 3 | 1 | Intro. à la did. du français au second. |
| DID3210 | 3 | 1 | Didactique de la littérature |
| DID3212 | 3 | 1 | Did. de la grammaire et de l'orthographe |
| DID4202 | 3 | 1 | Did. des textes courants et de l'oral |
| DID4212 | 2 | 1 | Laboratoire de didactique du français |

BLOC 01 D - obligatoire - (20 crédits)**Stages**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| EDU1012 | 1 | 1 | Stage de familiarisation à l'école sec. |
| EDU2012 | 4 | 1 | Stage d'initiation à l'enseignement |
| EDU3012 | 5 | 1 | Stage 1 d'enseignement au secondaire |
| EDU4012 | 10 | 1 | Stage 2 d'enseignement au secondaire |

BLOC 01 E - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)**Élève et son milieu**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------|
| ETA2200 | 3 | 1 | École et environnement social |
| PPA3300 | 3 | 1 | Pédagogie en milieu urbain |

BLOC 01 F - option - (minimum 2, maximum 2 crédits)**Élèves à besoins particuliers**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| PPA4420 | 2 | 1 | Intervention éducative auprès d'adultes |
| PPA4430 | 2 | 1 | Élèves doués au secondaire |
| PPA4440 | 2 | 1 | Pédagogie/élèves à besoins particuliers |

Segment 80, Français et linguistique**BLOC 80 A - obligatoire - (21 crédits)****Introduction à la littérature**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| FRA1000 | 3 | 1 | Introduction aux études littéraires |
| FRA1005 | 3 | 1 | Analyse de textes |
| FRA1021 | 3 | 1 | Littérature et histoire de la langue |
| FRA1027 | 3 | 1 | Histoire de la littérature |
| FRA2184 | 3 | 1 | Histoire de la littérature de jeunesse |
| FRA2210 | 3 | 1 | Poétiques modernes |
| FRA2284 | 3 | 1 | Paralittératures |

BLOC 80 B - obligatoire - (24 crédits)**Bases de la linguistique**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| LNG1080 | 3 | 1 | Lexicologie, sémantique et morphologie |
| LNG1400 | 3 | 1 | Notions de phonétique et de phonologie |
| LNG1540 | 3 | 1 | Notions de syntaxe |
| LNG2045 | 3 | 1 | Grammaire du français et linguistique |
| LNG2100 | 3 | 1 | Français québécois |
| LNG2160 | 3 | 1 | Introduction à la psycholinguistique |
| LNG2250 | 3 | 1 | Analyse du discours en linguistique |
| LNG2350 | 3 | 1 | Sociolinguistique |

BLOC 80 C - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)**Histoire des littératures**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|------------------------------------|
| FRA2100 | 3 | 1 | Littérature française du Moyen Âge |

| | | | |
|-------------------------|---|---|---|
| FRA2103 | 3 | 1 | Littérature française de la Renaissance |
| FRA2110 | 3 | 1 | Littérature française du XVIIe siècle |
| FRA2111 | 3 | 1 | Littérature de la Nouvelle-France |
| FRA2112 | 3 | 1 | Littérature française du XVIIIe siècle |
| FRA2124 | 3 | 1 | Littérature française du XIXe siècle |
| FRA2130 | 3 | 1 | Littérature québécoise du XIXe siècle |
| FRA2131 | 3 | 1 | Littérature québécoise du XXe siècle |
| FRA2141 | 3 | 1 | Littérature maghrébine |
| FRA2142 | 3 | 1 | Littérature africaine |
| FRA2143 | 3 | 1 | Littérature des Caraïbes |
| FRA2183 | 3 | 1 | Histoire de la littérature des femmes |

BLOC 80 D - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Poétiques et parcours de lecture

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------|
| FRA2180 | 3 | 1 | Poésie moderne et contemporaine |
| FRA2181 | 3 | 1 | Roman moderne et contemporain |
| FRA2211 | 3 | 1 | Poétiques contemporaines |
| FRA2220 | 3 | 1 | Formes narratives |
| FRA2221 | 3 | 1 | Formes poétiques |
| FRA2224 | 3 | 1 | Formes brèves |
| FRA2241 | 3 | 1 | Lecture des textes francophones |
| FRA2285 | 3 | 1 | Les récits de soi |
| FRA3230 | 3 | 1 | Auteur québécois |
| FRA3241 | 3 | 1 | Auteur francophone |

BLOC 80 E - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Études en dramaturgie

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| FRA2162 | 3 | 1 | Histoire du théâtre au Québec |
| FRA2223 | 3 | 1 | Formes dramatiques |
| FRA2261 | 3 | 1 | Dramaturgie d'Ancien Régime |
| FRA2264 | 3 | 1 | Dramaturgie québécoise |
| FRA2362 | 3 | 1 | Théorie des formes dramatiques |
| FRA3360 | 3 | 1 | Théorie de la représentation théâtrale |

BLOC 80 F - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Pratiques culturelles

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--------------------------------------|
| FRA2500 | 3 | 1 | La littérature et les autres arts |
| FRA2509 | 3 | 1 | La chanson |
| FRA2510 | 3 | 1 | La bande dessinée |
| FRA2617 | 3 | 1 | Identités sexuelles et littérature |
| FRA2618 | 3 | 1 | Imaginaire social et littérature |
| FRA3500 | 3 | 1 | Littérature, culture, médias |
| FRA3503 | 3 | 1 | Mythes et littérature |
| FRA3505 | 3 | 1 | Littérature et informatique |
| FRA3608 | 3 | 1 | Identités culturelles et littérature |
| FRA3611 | 3 | 1 | Les avant-gardes |

BLOC 80 G - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Compléments de formation en linguistique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------|
| LNG1120 | 3 | 1 | Histoire de la langue française |
| LNG1125 | 3 | 1 | Temps et espaces francophones |

Dernière modification : 29-05-2009 00:05:58

Structure du programme

Programme 1-835-1-8

Version 02

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

Offert le jour

Régime d'études: Plein temps

Faculté des sciences de l'éducation - Département ou école: [Centre de formation initiale des maîtres](#)

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant de : - comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes; - d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; - d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa ou de ses disciplines; - de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue. L'étudiant maîtrisera le français oral et écrit pour pouvoir entreprendre sa 3e (écrit) ou sa 4e année (oral).

Structure du programme ([Explication des termes](#))

Ce programme comporte 123 crédits dont 60 crédits du segment 01 Éducation, 30 à 33 crédits du segment 02 Éthique et 30 à 33 crédits du segment 80 Culture religieuse.

Segment 01, Éducation

BLOC 01 A - obligatoire - (9 crédits)

Initiation à la profession enseignante

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| ETA1001 | 3 | 1 | Histoire et philosophie de l'éducation |
| ETA1900 | 3 | 1 | Système éducatif et profession enseignante |
| ETA3550 | 3 | 1 | Évaluation des apprentissages |

BLOC 01 B - obligatoire - (12 crédits)

Intervention éducative

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PPA1210 | 3 | 1 | L'adolescent et l'expérience scolaire |
| PPA2000 | 3 | 1 | Laboratoire d'enseignement |
| PPA2220 | 3 | 1 | Apprentissage scolaire au secondaire |
| PPA3120 | 3 | 1 | Gestion de classe au secondaire |

BLOC 01 C - obligatoire - (14 crédits)

Didactique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|--------------------------|--------|-------|--|
| DID1010A | 3 | 2 | Français écrit pour futurs enseignants |
| DID2250 | 3 | 1 | Didactique de la culture religieuse |
| DID3250 | 3 | 1 | Didactique de l'éthique |
| DID3750 | 3 | 1 | Didactique et médias pour ECR |

[DID4650](#) 2 1 Labo. de didactique ECR

BLOC 01 D - obligatoire - (20 crédits)

Stages

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| EDU1012 | 1 | 1 | Stage de familiarisation à l'école sec. |
| EDU2012 | 4 | 1 | Stage d'initiation à l'enseignement |
| EDU3012 | 5 | 1 | Stage 1 d'enseignement au secondaire |
| EDU4012 | 10 | 1 | Stage 2 d'enseignement au secondaire |

BLOC 01 E - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Élève et son milieu

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------|
| ETA2200 | 3 | 1 | École et environnement social |
| PPA3300 | 3 | 1 | Pédagogie en milieu urbain |

BLOC 01 F - option - (minimum 2, maximum 2 crédits)

Élève à besoins particuliers

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| PPA4420 | 2 | 1 | Intervention éducative auprès d'adultes |
| PPA4430 | 2 | 1 | Élèves doués au secondaire |
| PPA4440 | 2 | 1 | Pédagogie/élèves à besoins particuliers |

Segment 02, Éthique

BLOC 02 A - obligatoire - (9 crédits)

Initiation à l'éthique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------|
| PHI1400 | 3 | 1 | Problèmes en éthique |
| PHI1430 | 3 | 1 | Éthique et politique |
| SRL1431 | 3 | 1 | Religions, éthique et modernité |

BLOC 02 B - option - (minimum 6, maximum 6 crédits)

Histoire de l'éthique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| PHI2200 | 3 | 1 | Nietzsche |
| PHI2405 | 3 | 1 | Théories éthiques modernes |
| PHI2421 | 3 | 1 | Éthique et politique à l'âge classique |
| PHI2430 | 3 | 1 | La philosophie pratique de Kant |
| PHI2805 | 3 | 1 | La République de Platon |
| PHI3805 | 3 | 1 | Aristote : éthique et politique |

BLOC 02 C - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Théories éthiques

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|----------------------------------|
| PHI1365 | 3 | 1 | Évolution, pensée et valeurs |
| PHI2406 | 3 | 1 | Théories éthiques contemporaines |
| PHI3615 | 3 | 1 | Éthique et psychologie morale |
| PHI3655 | 3 | 1 | Oeuvres de philosophie pratique |
| PHI3905 | 3 | 1 | Philosophie de la religion |
| THL1095 | 3 | 1 | Éthique théologique |

BLOC 02 D - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Éthique appliquée

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| DRT3010 | 3 | 1 | Éthique et droit |
| PHI2415 | 3 | 1 | Éthique des relations internationales |
| PHI2615 | 3 | 1 | Philosophie des Lumières |
| PHI3625 | 3 | 1 | Problèmes d'éthique |
| PHI3685 | 3 | 1 | Problèmes d'éthique appliquée |
| THL2525 | 3 | 1 | Éthique sociothéologique |
| THL3520 | 3 | 1 | Bioéthique |

Segment 80, Culture religieuse

BLOC 80 A - obligatoire - (6 crédits)

Culture religieuse et humanisme

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PHI1901 | 3 | 1 | Pensée rationnelle et argumentation |
| SRL1005 | 3 | 1 | Introduction aux phénomènes religieux |

BLOC 80 B - obligatoire - (9 crédits)

Traditions monothéistes

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|------------------|
| SRL1070 | 3 | 1 | Le christianisme |
| SRL1090 | 3 | 1 | L'islam |
| SRL1091 | 3 | 1 | Le judaïsme |

BLOC 80 C - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Religions, société et cultures

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| SRL1025 | 3 | 1 | Christianisme, arts et littérature |
| SRL2025 | 3 | 1 | Histoire religieuse du Québec |
| SRL2030 | 3 | 1 | Nouveaux mouvements religieux et sectes |
| SRL2520 | 3 | 1 | Dialogue interreligieux |
| SRL3005 | 3 | 1 | La religion dans l'espace public |
| SRL3011 | 3 | 1 | Fondements religieux de l'Occident |
| SRL3015 | 3 | 1 | Religions et politique |
| SRL3120 | 3 | 1 | L'interreligieux et gestion de conflits |

BLOC 80 D - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Spiritualités et développement personnel

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| PHI2965 | 3 | 1 | Le bouddhisme chinois |
| SRL1011 | 3 | 1 | Spiritualités de l'Asie du Sud |
| SRL1055 | 3 | 1 | Psychologie de l'expérience religieuse |
| SRL2515 | 3 | 1 | Cultures et spiritualités des jeunes |
| SRL2521 | 3 | 1 | Diversité relig. et dévelop. personnel |
| SRL2522 | 3 | 1 | Spiritualités amérindiennes |
| SRL2523 | 3 | 1 | Spiritualités de l'Asie de l'Est |
| SRL2525 | 3 | 1 | Spiritualités africaines et créoles |

Dernière modification : 29-05-2009 00:05:58

Structure du programme

Programme 1-841-1-0

Version 03

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

Offert le jour

Régime d'études: Plein temps

Faculté des sciences de l'éducation - Département ou école: [Centre de formation initiale des maîtres](#)

Objectifs

Le programme permettra à l'étudiant: - de comprendre les orientations et l'esprit du nouveau programme de formation des jeunes à l'univers social; - d'intégrer les valeurs qui sont véhiculées dans cette approche de l'enseignement; - d'acquérir les savoirs disciplinaires et pédagogiques propres à l'enseignement de sa discipline; - de maîtriser les compétences d'un professionnel de l'enseignement et de s'engager dans un processus de formation continue.

Structure du programme ([Explication des termes](#))

Ce programme comporte 123 crédits, dont 93 obligatoires, 30 à option et 0 au choix, répartis ainsi : 63 crédits du segment 01 - Éducation et 60 crédits du segment 80 - Histoire et Géographie.

Segment 01, Éducation

BLOC 01 A - obligatoire - (9 crédits)

Initiation à la profession enseignante

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|--|
| ETA1001 | 3 | 1 | Histoire et philosophie de l'éducation |
| ETA1900 | 3 | 1 | Système éducatif et profession enseignante |
| ETA3550 | 3 | 1 | Évaluation des apprentissages |

BLOC 01 B - obligatoire - (12 crédits)

Intervention éducative

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------------|
| PPA1210 | 3 | 1 | L'adolescent et l'expérience scolaire |
| PPA2000 | 3 | 1 | Laboratoire d'enseignement |
| PPA2220 | 3 | 1 | Apprentissage scolaire au secondaire |
| PPA3120 | 3 | 1 | Gestion de classe au secondaire |

BLOC 01 C - obligatoire - (17 crédits)

Didactique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|--------------------------|--------|-------|---|
| DID1010A | 3 | 2 | Français écrit pour futurs enseignants |
| DID2238 | 3 | 1 | Did. de l'environnement géoéconomique |
| DID3237 | 3 | 1 | Didactique et TIC pour l'univers social |
| DID3247 | 3 | 1 | Didactique de l'histoire 1 |
| DID4217 | 3 | 1 | Didactique de l'histoire 2 |
| DID4297 | 2 | 1 | Labo de didactique : univers social |

BLOC 01 D - obligatoire - (20 crédits)**Stages**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| EDU1012 | 1 | 1 | Stage de familiarisation à l'école sec. |
| EDU2012 | 4 | 1 | Stage d'initiation à l'enseignement |
| EDU3012 | 5 | 1 | Stage 1 d'enseignement au secondaire |
| EDU4012 | 10 | 1 | Stage 2 d'enseignement au secondaire |

BLOC 01 E - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)**Élève et son milieu**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------------|
| ETA2200 | 3 | 1 | École et environnement social |
| PPA3300 | 3 | 1 | Pédagogie en milieu urbain |

BLOC 01 F - option - (minimum 2, maximum 2 crédits)**Élève à besoins particuliers**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| PPA4420 | 2 | 1 | Intervention éducative auprès d'adultes |
| PPA4430 | 2 | 1 | Élèves doués au secondaire |
| PPA4440 | 2 | 1 | Pédagogie/élèves à besoins particuliers |

Segment 80, Histoire et géographie**BLOC 80 A - obligatoire - (3 crédits)****Histoire**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-----------------------------------|
| HST1010 | 3 | 1 | Histoire : fondements et méthodes |

BLOC 80 B - obligatoire - (9 crédits)**Histoire du Canada/Québec**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---------------------------------|
| HST1903 | 3 | 1 | Le Canada préindustriel |
| HST1905 | 3 | 1 | Histoire du Canada contemporain |
| HST2904 | 3 | 1 | Histoire du Québec contemporain |

BLOC 80 C - obligatoire - (18 crédits)**Géographie**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|----------------------------|
| GEO1112 | 3 | 1 | Géophysiosologie |
| GEO1122 | 3 | 1 | Géodynamique externe |
| GEO1212 | 3 | 1 | Espaces, société, économie |
| GEO1222 | 3 | 1 | Le système monde |
| GEO1412 | 3 | 1 | Le Québec |
| GEO2412 | 3 | 1 | Le Canada |

BLOC 80 D - option - (minimum 12, maximum 12 crédits)**Histoire de l'Europe et des États-Unis**

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|-------------------------|
| HST1043 | 3 | 1 | Histoire des États-Unis |
| HST1931 | 3 | 1 | L'Antiquité |
| HST1932 | 3 | 1 | Le Moyen Âge occidental |

| | | | |
|-------------------------|---|---|----------------------------------|
| HST1941 | 3 | 1 | L'époque moderne |
| HST1942 | 3 | 1 | L'Europe aux XIXe et XXe siècles |

BLOC 80 E - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Approfondissement de la géographie

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| GEO1312 | 3 | 1 | Développement durable et environnement |
| GEO1532 | 3 | 1 | Cartographie |
| GEO1542 | 3 | 1 | Photo-interprétation et télédétection |
| GEO2112 | 3 | 1 | Phytogéographie |
| GEO2122 | 3 | 1 | Climatologie |
| GEO2132 | 3 | 1 | Géomorphologie |
| GEO2212 | 3 | 1 | Dynamique territoriale et développement |
| GEO2222 | 3 | 1 | Géographie des activités économiques |
| GEO2232 | 3 | 1 | Populations et sociétés |
| GEO2252 | 3 | 1 | Géographie politique |
| GEO2282 | 3 | 1 | Terrain en environnement humain 1 |
| GEO2312 | 3 | 1 | Gestion durable des ressources |
| GEO3412 | 3 | 1 | La Chine |
| GEO3422 | 3 | 1 | Le Japon |
| GEO3432 | 3 | 1 | Le Pacifique |
| GEO3442 | 3 | 1 | L'Asie du Sud-Est |
| GEO3452 | 3 | 1 | L'Union européenne |

BLOC 80 F - option - (minimum 6, maximum 12 crédits)

Approfondissement de la discipline historique

| No cours | Crédit | Durée | Titre |
|-------------------------|--------|-------|---|
| DID6192 | 3 | 1 | Did. des sc. humaines : thèmes |
| HST1044 | 3 | 1 | Introduction à l'Amérique latine |
| HST1061 | 3 | 1 | Histoire de la Chine depuis le XVIe s. |
| HST1071 | 3 | 1 | L'émergence du monde arabe contemporain |
| HST1080 | 3 | 1 | Histoire de l'Afrique |
| HST2023 | 3 | 1 | Introduction à la discipline historique |
| HST2109 | 3 | 1 | Rome : des Antonins à l'empire tardif |
| HST2110 | 3 | 1 | Grèce antique : des Minoens à Chéronée |
| HST2111 | 3 | 1 | L'Égypte et la Mésopotamie anciennes |
| HST2127 | 3 | 1 | L'Italie, Moyen Âge et Renaissance |
| HST2132 | 3 | 1 | Histoire des croisades |
| HST2212 | 3 | 1 | Histoire de l'Union soviétique |
| HST2262 | 3 | 1 | La Grande-Bretagne depuis 1485 |
| HST2264 | 3 | 1 | Le Siècle des lumières en Europe |
| HST2267 | 3 | 1 | Histoire de la France contemporaine |
| HST2275 | 3 | 1 | Des Allemagnes au IIIe Reich, 1862-1945 |
| HST2282 | 3 | 1 | Occident et Empire ottoman, 1500-1750 |
| HST2370 | 3 | 1 | Les États-Unis à l'ère des révolutions |
| HST2371 | 3 | 1 | Le XXe siècle américain |
| HST2381 | 3 | 1 | Les États-Unis et la décolonisation |
| HST2422 | 3 | 1 | Histoire politique du Québec, 1760-1867 |
| HST2440 | 3 | 1 | Histoire du Québec, 1867-1959 |

| | | | |
|-------------------------|---|---|--|
| HST2441 | 3 | 1 | Histoire du Québec, 1960 à nos jours |
| HST2443 | 3 | 1 | Le Canada et le Québec dans le monde |
| HST2446 | 3 | 1 | Histoire des femmes au Canada |
| HST2606 | 3 | 1 | Les Juifs dans le monde contemporain |
| HST2624 | 3 | 1 | Histoire du Japon jusqu'en 1868 |
| HST2625 | 3 | 1 | Histoire du Japon contemporain |
| HST2626 | 3 | 1 | Impérialismes et sociétés est-asiatiques |
| HST2820 | 3 | 1 | La mondialisation depuis 1850 |
| HST2830 | 3 | 1 | Histoire du féminisme en Occident |
| HST2855 | 3 | 1 | Introduction à l'histoire des sciences |
| HST2870 | 3 | 1 | Villes et environnement |
| HST3460 | 3 | 1 | État, société et citoyenneté au Canada |

Dernière modification : 29-05-2009 00:05:58

1.2 Cheminement de l'étudiant

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES AU SECONDAIRE
CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT
ADMISSION 2009-2010 – 1-828-1-0 – Version 03

| | 1 ^{re} année 09-10 | 2 ^e année 10-11 | 3 ^e année 11-12 | 4 ^e année 12-13 |
|----------------|---|---|--|--|
| Automne | <p>- Spécialisation : Biologie et Chimie : 6 cr. Physique : 7 cr.</p> <p>- BIO1970 Notions de biologie 3</p> <p>- CHM1945 Notions de chimie 3</p> <p>- PHY1950 Notions de physique 3</p> <p>- DID1010A Français pour futurs ens. 1,5</p> | <p>- Spécialisation : Biologie : 5 cr. Chimie : 6 cr. Physique : 9 cr.</p> <p>- ETA 1001 : 3 cr. Hist. et phil. de l'éduc. (Spécialisation : Biologie)</p> <p>- DID 2217 3 Intro: Did. Des sciences et technologies.</p> <p>- DID 2218 3 Didactique et modélisation systémique</p> <p>- DST 2000 3 La technologie, outil d'apprent : ExAO</p> | <p>- ETA 3550 3 Évaluation des apprentissages</p> <p>- PPA 3120 3 Gestion de classe au secondaire</p> <p>- DST 3011 3 Projets sciences/techn. 2</p> <p>- EDU 3012 5 Stage 1 d'enseignement au secondaire</p> | <p>- Spécialisation : Biologie : 7 cr. Chimie : 6 cr. Physique : 4 cr.</p> <p>- ETA 1001 : 3 cr. Hist. et phil. de l'éduc. (Spéc. : Phys. et Chim.)</p> <p>- PPA 4420 2 Intervention éducative auprès d'adultes ou</p> <p>- PPA 4430 Élèves doués au secondaire ou</p> <p>- PPA 4440 Pédagogie et élèves à besoins particuliers</p> <p>- DST 4011 3 Projets sc./ tech. 3</p> |
| | Biologie : 16,5 cr. Chimie : 16,5 cr. Physique : 17,5 cr. | Biologie : 17 cr. Chimie : 15 crédits Physique : 18 cr. | Biologie : 14 cr. Chimie : 14 cr. Physique : 14 cr. | Biologie : 12 cr. Chimie : 14 cr. Physique : 12 cr. |
| Hiver | <p>- Spécialisation : Biologie et Chimie : 9 cr. Physique : 10 cr.</p> <p>- PHI 1130 3 Philosophie des sciences</p> <p>- PPA 1210 3 L'adolescent et l'expérience scolaire</p> <p>- DID1010A 1,5 Français pour futurs ens.</p> <p>- EDU 1012 1 Stage de familiarisation</p> | <p>- PPA 2220 3 Apprentissage scolaire au secondaire</p> <p>- PPA 2000 3 Labo. d'enseignement</p> <p>- ETA 2200 3 École et environnement social ou</p> <p>- PPA 3300 Pédagogie en milieu urbain</p> <p>- DST 2010 3 Projets intégrés en sciences/ techn. 1</p> <p>- EDU 2012 4 Stage d'initiation à l'enseignement</p> | <p>- Spécialisation : Biologie et Chimie : 9 cr. Physique : 6 cr.</p> <p>- ETA 1900 3 Système éducatif et profession enseignante</p> <p>- DST 3000 3 Labo de technologie et de robotique</p> | <p>- DID 3335 3 Did. de sc. biologiques ou</p> <p>- DID3345 Did. de la chimie ou</p> <p>- DID3355 Did. de la physique</p> <p>- EDU 4012 10 Stage 2 d'enseignement au secondaire</p> |
| | Bio. et Chimie : 17,5 cr. Physique : 18,5 cr. | Bio. et Chimie : 16 cr. Physique : 16 cr. | Bio. et Chimie : 15 cr. Physique : 12 cr. | Bio. et Chimie : 13 cr. Physique : 13 cr. |
| Total | Biologie : 34 cr. Chimie : 34 cr. Physique : 36 cr. | Biologie : 33 cr. Chimie : 31 cr. Physique : 34 cr. | Biologie : 29 cr. Chimie : 29 cr. Physique : 26 cr. | Biologie : 25 cr. Chimie : 27 cr. Physique : 25 cr. |

Ce cheminement est à titre indicatif seulement, il peut être modifié sans préavis.

Cheminement de l'étudiant

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU SECONDAIRE CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT ADMISSION 2009-2010 – 1-834-1-2 – Version 06

| | 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année | 4 ^e année |
|----------------|--|---|--|--|
| Automne | - MAT 1301 3 - MAT 1400 4 - MAT 1600 4 - DID 1010A 1,5 Français pour futurs ens. - PPA 1210 3 L'adolescent et l'expérience scolaire | - STT 1700 3 - MAT 1500 4 - Cours disciplinaire à option 3 - DID 2260 3 Didactique de la proportionnalité - DID 2270 3 Le raisonnement en mathématiques | - ETA 3550 3 Évaluation des apprentissages - PPA 3120 3 Gestion de classe au secondaire - DID 3260 3 Technologies et enseignement des maths - EDU 3012 5 Stage 1 d'enseignement | - Cours disciplinaires à option 12 - ETA 1001 3 Histoire et philosophie de l'éducation - PPA 4420 2 Intervention éducative auprès d'adultes ou - PPA 4430 Élèves doués au secondaire ou - PPA 4440 Pédagogie/élèves à besoins particuliers |
| | 15,5 crédits | 16 crédits | 14 crédits | 17 crédits |
| Hiver | - MAT 1000 4 - MAT 1101 3 - MAT 1334 4 - DID 1010A 1,5 Français pour futurs ens. - ETA 1900 3 Système éducatif et profession enseignante - EDU 1012 1 Stage de familiarisation | - PPA 2000 3 Labo. d'enseignement - PPA 2220 3 Apprentissage scolaire au secondaire - DID 2280 3 Erreurs et obstacles d'apprentissage - ETA 2200 3 École et environnement social ou - PPA 3300 Pédagogie en milieu urbain - EDU 2012 4 Stage d'initiation à l'enseignement | - MAT 1720 4 - MAT 2450 3 - MAT 2531 3 - Cours disciplinaire à option 3 - DID 3270 3 Didactique de l'algèbre et des fonctions | - DID 4298 2 Labo. de did. des maths - EDU 4012 10 Stage 2 d'enseignement |
| | 16,5 crédits | 16 crédits | 16 crédits | 12 crédits |
| Total | 32 crédits | 32 crédits | 30 crédits | 29 crédits |

Ce cheminement est à titre indicatif seulement, il peut être modifié sans préavis.

Cheminement de l'étudiant

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE

CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT

ADMISSION 2009-2010 – 1-835-1-5 – Version 07

| | 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année | 4 ^e année |
|---------------------------------------|---|--|---|---|
| Automne | - FRA 1000 3 | - FRA 2210 3 | - ETA 3550 3 | - FRA Option 9 |
| | - FRA 1027 3 | - LNG 1400 3 | Évaluation des | - LNG Option 3 |
| | - LNG 1080 3 | - LNG 2045 3 | apprentissages | |
| | - LNG 1540 3 | - LNG 2350 3 | - PPA 3120 3 | - ETA 1001 3 |
| | - DID 1010A 1,5 | - DID 2211 3 | Gestion de classe | Histoire et philosophie de l'éducation |
| Français pour futurs ens. | Intro. à la did. du français au secondaire | - DID 4202 3 | - PPA 4420 2 | |
| - PPA 1210 3 | | Didactique des textes et de l'oral | Intervention éducative auprès d'adultes ou | |
| Adolescence et expérience scolaire | | - EDU 3012 5 | - PPA 4430 ou | |
| | | Stage 1 d'enseignement | Élèves doués au secondaire ou | |
| | | | - PPA 4440 Pédagogie et élèves à besoins particuliers | |
| | 16,5 crédits | 15 crédits | 14 crédits | 17 crédits |
| Hiver | - FRA 1005 3 | - PPA 2000 3 | - FRA 2284 3 | - DID 4212 2 |
| | - FRA 1021 3 | Labo. d'enseignement | - FRA Option 3 | Laboratoire de didactique du français |
| | - FRA 2184 3 | - PPA 2220 3 | - LNG 2100 3 | |
| | - LNG 2250 3 | Apprentissage scolaire au secondaire | - LNG 2160 3 | - EDU 4012 10 |
| | - DID 1010A 1,5 | - DID 3212 3 | - DID 3210 3 | Stage 2 d'enseignement |
| | Français pour futurs ens. | Didactique de la grammaire et de l'orthographe | Didactique de la littérature | |
| | - ETA 1900 3 | - ETA 2200 3 | | |
| | Système éducatif et profession enseignante | École et environnement social ou | | |
| | - EDU 1012 1 | - PPA 3300 Pédagogie en milieu urbain | | |
| | Stage de familiarisation | - EDU 2012 4 | | |
| | Stage d'initiation à l'enseignement | | | |
| | 17,5 crédits | 16 crédits | 15 crédits | 12 crédits |
| Total | 34 crédits | 31 crédits | 29 crédits | 29 crédits |

Ce cheminement est à titre indicatif seulement, il peut être modifié sans préavis.

Cheminement de l'étudiant

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ÉTHIQUE RELIGIEUSE AU SECONDAIRE CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT ADMISSION 2009-2010 – 1-835-1-8 – Version 02

| | 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année | 4 ^e année |
|----------------|---|--|---|---|
| Automne | - DID 1010A Français pour futurs ens. 1,5 - ETA 1900 Système éducatif et profession enseignante 3 - PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire 3 - PHI 1400 Problèmes en éthique 3 Cours obligatoire - Bloc 80B 3 Cours à option - Bloc 80C ou 80D 3 | - PHI 1901 Pensée rationnelle et argumentation 3 - SRL 1005 Croyances et phénomènes religieux 3 Cours obligatoire - Bloc 80B 3 Cours à option - Bloc 02C ou 02D 3 - Bloc 80C ou 80D 3 ----- 80B SRL 1091 Le judaïsme | - ETA 3550 Évaluation des apprentissages 3 - PPA 3120 Gestion de classe au secondaire 3 - DID 3250 Didactique de l'éthique 3 - EDU 3012 Stage 1 d'enseignement au secondaire 5 | - ETA 1001 Histoire et philosophie de l'éducation 3 - PPA 4420 Intervention éducative auprès d'adultes ou - PPA 4430 Élèves doués au secondaire ou - PPA 4440 Pédagogie/élèves à besoins particuliers Cours à option - Bloc 02C ou 02D 6 à 9 - Bloc 80C ou 80D 3 à 6 |
| | 16,5 crédits | 15 crédits | 14 crédits | 17 crédits |
| Hiver | - DID 1010A Français pour futurs ens. 1,5 - EDU 1012 Stage de familiarisation 1 - PHI 1430 Éthique et politique 3 - SRL 1431 Religions, éthique et modernité 3 - SRL 1070 Le christianisme 3 Cours à option - Bloc 02B 3 - Bloc 80C ou 80D 3 | - PPA 2000 Labo. d'enseignement 3 - DID 2250 Didactique de la culture religieuse 3 - PPA 2220 Apprentissage scolaire au secondaire 3 - ETA 2200 École et environnement social ou - PPA 3300 Pédagogie en milieu urbain - EDU 2012 Stage d'initiation à l'enseignement 4 | - DID 3750 Didactique et médias pour ECR 3 Cours à option - Bloc 02B 3 - Bloc 02C ou 02D 6 - Bloc 80C ou 80D 3 | - DID 4650 Labo. de didactique ECR 2 - EDU 4012 Stage 2 d'enseignement au secondaire 10 |
| | 17,5 crédits | 16 crédits | 15 crédits | 12 crédits |
| Total | 34 crédits | 31 crédits | 29 crédits | 29 crédits |

Ce cheminement est à titre indicatif seulement, il peut être modifié sans préavis.

Cheminement de l'étudiant

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERS SOCIAL AU SECONDAIRE CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT ADMISSION 2009-2010 – 1-841-1-0 – Version 03

| | 1 ^e année | 2 ^e année | 3 ^e année | 4 ^e année |
|----------------|---|---|---|--|
| Automne | <ul style="list-style-type: none"> - HST 1010 3 - HST 1903 3 - GEO 1112 3 - GEO 1212 3 - DID 1010A 1,5 Français pour futurs ens. - PPA 1210 3 L'adolescent et l'expérience scolaire | <ul style="list-style-type: none"> - HST 2904 3 - GEO 2412 3 - Cours disciplinaire à option : histoire ou géographie 6 - ETA 1900 3 Système éducatif et profession enseignante | <ul style="list-style-type: none"> - ETA 3550 3 Évaluation des apprentissages - PPA 3120 3 Gestion de classe au secondaire - DID 3237 3 Didactique et TIC pour l'univers social - EDU 3012 5 Stage 1 d'enseignement | <ul style="list-style-type: none"> - Cours disciplinaire à option : histoire ou géographie 9 - ETA 1001 3 Histoire et philosophie de l'éducation - DID 4217 3 Didactique de l'histoire 2 - PPA 4420 2 Intervention éducative auprès d'adultes ou - PPA 4430 Élèves doués au secondaire ou - PPA 4440 Pédagogie/élèves à besoins particuliers |
| | 16,5 crédits | 15 crédits | 14 crédits | 17 crédits |
| Hiver | <ul style="list-style-type: none"> - HST 1905 3 - GEO 1122 3 - GEO 1222 3 - Cours disciplinaire à option : histoire ou géographie 6 - DID 1010A 1,5 Français pour futurs ens. - EDU 1012 1 Stage de familiarisation | <ul style="list-style-type: none"> - PPA 2000 3 Labo. d'enseignement - DID 2238 3 Didactique de l'env. géoéco. - PPA 2220 3 Apprentissage scolaire au secondaire - ETA 2200 3 École et environnement social ou - PPA 3300 Pédagogie en milieu urbain - EDU 2012 4 Stage d'initiation à l'enseignement | <ul style="list-style-type: none"> - Cours disciplinaire à option : histoire ou géographie 9 - GEO 1412 3 - DID 3247 3 Didactique de l'histoire 1 | <ul style="list-style-type: none"> - DID 4297 2 Laboratoire de didactique : univers social - EDU 4012 10 Stage 2 d'enseignement |
| | 17,5 crédits | 16 crédits | 15 crédits | 12 crédits |
| Total | 34 crédits | 31 crédits | 29 crédits | 29 crédits |

Ce cheminement est à titre indicatif seulement, il peut être modifié sans préavis.

G.G. 2009-03-06

1.3 Les stages du B.Éd. en enseignement au secondaire

| SIGLE DU COURS | DISCIPLINE DE STAGE | PRÉALABLES OU CONCOMITANTS | PRÉSENCE À L'ÉCOLE | REMARQUES |
|---|---------------------------|--|---|--|
| 1 ^{re} année EDU 1012 Familiarisation à l'école secondaire | | | Hiver (2 vendredis en avril) 5 jours consécutifs (fin avril – début mai) | Équipe accueillie par un répondant-école. Les étudiants admis directement en 2e année doivent faire l'activité de remplacement (EDU 1012R) |
| 2e année EDU 2012 Initiation à l'enseignement | Discipline d'enseignement | PPA 2000 et EDU 1012 | Hiver (20 jours –avril) | |
| 3e année EDU 3012 Enseignement 1 | Discipline d'enseignement | PPA 2220 et EDU 2012 | Automne (5 semaines novembre et décembre) | L'équivalent d'une demi-tâche d'enseignement |
| 4e année EDU 4012 Enseignement 2 | Discipline d'enseignement | EDU 3012 DID 1, DID 2 et Laboratoire didactique de la discipline | Hiver (5 jours à l'automne et 9 semaines à partir de février) | L'équivalent d'une tâche complète d'enseignement |

2. Dispositions particulières

On trouvera dans les pages qui suivent des informations relativement à certaines dispositions comme le calendrier facultaire, les exigences afin de poursuivre un programme, le Guichet étudiant et les stages.

2.1 Calendrier facultaire 2009-2010

Trimestre d'automne 2009

| | |
|---------------------|----------------------------|
| Mardi 1er septembre | Rentrée des étudiants |
| Lundi 7 septembre | Congé universitaire |
| Lundi 12 octobre | Congé universitaire |
| Du 19 au 25 octobre | Période d'activités libres |
| Mardi 22 décembre | Fin du trimestre |

Trimestre d'hiver 2010

| | |
|------------------------------|--------------------------------------|
| Mercredi 6 janvier | Rentrée des étudiants |
| Du 1 ^{er} au 7 mars | Période d'activités libres |
| Du 2 au 5 avril | Congé pascal |
| Vendredi 30 avril | Fin normale des cours et des examens |

Trimestre printemps-été 2010

(L'horaire d'été n'est pas le même d'une faculté à l'autre. Se référer au calendrier propre à chacune d'elles.)

| | |
|-------------------------------|--|
| Lundi 3 mai | Rentrée des étudiants |
| Lundi 24 mai | Congé universitaire |
| Jeudi 24 juin | Congé universitaire |
| Jeudi 1 ^{er} juillet | Congé universitaire |
| Fin mai – fin juin – fin août | Fin normale des cours et des examens (date variable, en fonction du département) |

L'horaire des cours est disponible sur le site Études – Guichet étudiant.

Information sur les programmes: fserens@scedu.umontreal.ca

Site de la Faculté des sciences de l'éducation: www.scedu.umontreal.ca

2.2 Annulation et abandon de cours

ANNULATION OU MODIFICATION

L'étudiant qui désire annuler un ou plusieurs cours avec libération de payer la totalité des droits de scolarité et autres frais exigibles, ou qui désire ajouter un ou plusieurs cours à son horaire doit procéder à l'annulation ou à la modification sur le Guichet étudiant **AVANT le 3^e cours** pour les cours de 3 crédits. Pour les cours de moins ou de plus de 3 crédits, veuillez consulter le Guichet étudiant pour les dates d'annulation. Dans tous les cas, il est recommandé de consulter la technicienne à la gestion des dossiers étudiants avant d'annuler un cours afin d'être conseillé sur la pertinence de l'annulation projetée.

ABANDON (avec frais)

L'étudiant qui abandonne un ou plusieurs cours **APRÈS** la période d'annulation mentionnée ci-dessus doit payer la totalité des droits de scolarité et autres frais exigibles.

Cependant, les abandons de cours avec frais doivent être faits **AVANT le dixième cours** pour les cours de 3 crédits. Pour les cours de plus ou de moins de 3 crédits veuillez consulter le Guichet étudiant. Le cas échéant, l'étudiant doit signifier son intention à sa technicienne à la gestion des dossiers étudiants pour qu'elle puisse effectuer l'abandon demandé.

Si l'abandon d'un cours est effectué **APRÈS** la période prévue, l'étudiant se voit attribuer pour ce cours la note F * (échec par absence) à son relevé de notes.

2.3 Exigences linguistiques

La société québécoise souhaite que les enseignants deviennent des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de formation des maîtres de la Faculté des sciences de l'éducation, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études.

1. FRANÇAIS ÉCRIT

Tout candidat admis doit se soumettre, à l'entrée dans le programme, à un test de français écrit.

Test diagnostique de français écrit à l'entrée dans le programme

- Le test diagnostique est intitulé Test de français Laval-Montréal (TFLM).
- Ce test est de type objectif et permet de vérifier les connaissances fondamentales sur la langue française (grammaire, vocabulaire, orthographe).
- Il comporte 66 questions, chaque question valant un point.
- Le temps alloué pour répondre au TFLM, une fois les consignes données, est de 90 minutes.
- La consultation des ouvrages de référence est interdite.

- Les étudiants qui n'obtiennent pas la note de passage au TFLM (60%) doivent s'inscrire à un cours de mise à niveau. Le cours de mise à niveau prescrit à la suite du test d'entrée est hors programme et il est soumis aux règles d'évaluation et de réussite décrites dans les plans de cours. Ce cours peut être suivi deux fois au maximum pendant la formation.

2. FRANÇAIS ORAL

Le français oral est évalué durant la première année de la formation. Les étudiants qui ne satisfont pas aux exigences de cette évaluation se voient imposer, durant la 2^e année de leur formation, un atelier pratique hors programme en français oral, suivi de la reprise du test. Si un étudiant échoue au test une deuxième fois, il devra suivre de nouveau l'atelier de formation et se représenter, pour la troisième fois, au Test diagnostique facultaire de français oral standard avant la fin de la 3^e année de son programme. À noter que des frais de 15\$ sont exigibles pour chacun des tests de reprise. L'inscription au stage de 4^e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test de français oral.

Test diagnostique facultaire de français oral standard durant la 1^{re} année de formation

- Ce test prend la forme d'une entrevue, l'étudiant est invité à parler durant 3 minutes.
- L'entrevue est filmée et évaluée à l'aide de la Grille d'évaluation du français oral standard.
- Deux évaluateurs visionnent séparément l'entrevue.
- L'évaluation porte sur la capacité de l'étudiant à utiliser une prononciation, une grammaire, un vocabulaire, une organisation des idées et une gestuelle adaptés à une situation de communication formelle.
- Le barème de correction est : A = entre 0 et 2 erreurs, B = entre 3 et 6 erreurs, C = entre 7 et 9 erreurs et E = 10 erreurs et plus.
- Les étudiants dont le résultat est insuffisant (10 erreurs et plus) doivent suivre l'atelier de formation intitulé Français oral pour futurs enseignants.

Il est à noter que l'atelier *Français oral pour futurs enseignants* est ouvert à tous les étudiants de tous les programmes et de toutes les années; il est cependant prescrit aux étudiants qui ont échoué au Test diagnostique facultaire de français oral standard. Aucun cours ne remplace cet atelier.

Marche à suivre pour obtenir davantage d'explications au sujet de l'évaluation

- Après le test, si, à la lecture de sa version personnalisée de la Grille d'évaluation du français oral standard, l'étudiant désire obtenir des éclaircissements relatifs aux erreurs qui ont été relevées, il peut prendre rendez-vous avec la responsable pour une consultation.
- À la suite de la rencontre avec la responsable, si l'étudiant croit qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit, il peut faire une demande de révision de l'évaluation, en présentant une requête écrite et motivée au directeur du CFIM.

3. CERTIFICATION QUÉBÉCOISE DES FUTURS ENSEIGNANTS

Dans tous les programmes de formation des maîtres offerts au Québec par les différentes universités, la maîtrise du français est attestée par la réussite du test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants. L'inscription au stage de 3^e année est conditionnelle à la réussite de ce test de français. Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 %.

4. NOTE FINALE ET FAUTES DE FRANÇAIS

La qualité du français écrit des étudiants est l'affaire de tous ceux qui participent aux programmes de formation des maîtres. Afin d'harmoniser les pratiques dans les différents cours* de 1^{er} cycle offerts par la Faculté des sciences de l'éducation, la direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) a adopté les balises suivantes, où il s'agit de prendre en considération le nombre moyen de fautes par 250 mots :

- Entre 0 et 1,5 fautes en moyenne par 250 mots, la note pour le contenu de l'ensemble du document reste la même. Dans le cours de français écrit de la Faculté (Français écrit pour futurs enseignants), où seule la langue écrite est évaluée, on donne A+ à B+ pour ce résultat.
- Entre 1,6 et 2,5 fautes en moyenne par 250 mots, la note pour le contenu de l'ensemble du document baisse d'un cran (exemple : de B- à C+). Dans le cours de français écrit de la Faculté (Français écrit pour futurs enseignants), où seule la langue écrite est évaluée, on donne B+ à C+ pour ce résultat.
- Entre 2,6 et 3,5 fautes en moyenne par 250 mots, la note pour le contenu de l'ensemble du document baisse de deux crans (exemple : de B- à C). Dans le cours de français écrit de la Faculté (Français écrit pour futurs enseignants), où seule la langue écrite est évaluée, on donne C+ à D+ pour ce résultat.
- Entre 3,6 et 4,4 fautes en moyenne par 250 mots, la note pour le contenu de l'ensemble du document baisse de trois crans (exemple : de B- à C-). Dans le cours de français écrit de la Faculté (Français écrit pour futurs enseignants), où seule la langue écrite est évaluée, on donne D+ à E pour ce résultat.
- À partir de 4,5 fautes en moyenne par 250 mots, la note pour le contenu de l'ensemble du document baisse également de trois crans (exemple : de B- à C-), mais l'étudiant est spécialement invité à consulter la responsable des mesures de soutien en français au CFIM pour s'informer de toutes les activités d'amélioration offertes. Dans le cours de français écrit de la Faculté (Français écrit pour futurs enseignants), où seule la langue écrite est évaluée, on donne E (échec) pour ce résultat.

***ATTENTION :** Durant les stages, des règles spécifiques s'appliquent; voir les guides des stages à ce sujet. Dans les cours de didactique du français, parce que la maîtrise du français fait partie des objectifs fondamentaux, des barèmes plus exigeants peuvent être utilisés.

5. PERSONNES-RESSOURCES À LA FACULTÉ

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires à propos des exigences linguistiques de la Faculté des sciences de l'éducation ou recevoir des conseils pour parfaire votre connaissance de la langue et améliorer la qualité de vos textes ou de vos présentations, n'hésitez pas à communiquer avec Annie Bergey (volet oral) ou Denise Sabourin (volet écrit), coordonnatrices des mesures de soutien en français par intérim, au 514-343-7434 ou, selon le cas, à annie.bergey@umontreal.ca ou à d.sabourin@umontreal.ca.

6. RÉFÉRENCES POUR L'ÉTUDE ET LA CORRECTION DU FRANÇAIS ORAL ET ÉCRIT

BEAUCHESNE, Jacques (2001)

Dictionnaire des cooccurrences, Montréal, Guérin, 402 p.

CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (2008)

Section *Boîte à outils*, [En ligne], [www.cce.umontreal.ca], (date de consultation : 12 mai 2008).

OSTIGUY, Luc, Éric CHAMPAGNE, Flore GERVAIS et Monique LEBRUN (2005)

Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire, Suivi de la situation linguistique, Étude 4, Montréal, Office québécois de la langue française,

Gouvernement du Québec. (Particulièrement les pages 21 et 22. Document disponible gratuitement en ligne sur le site de l'Office québécois de la langue française : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/>.)

GREVISSE, Maurice et André GOOSSE (2007)

Le bon usage. Grammaire française, 14^e éd., Paris et Louvain-la-Neuve, De Boeck Duculot, 1600 p.

LEGENDRE, Rénauld (1993)

Dictionnaire actuel de l'éducation, 2^e éd., Montréal, Guérin, 1500 p.

Le nouveau petit Robert de la langue française (2008), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2880 p.

MAISONNEUVE, Huguette (2003)

Vade-mecum de la nouvelle grammaire, version 2, Montréal, CCDMD, 87 p.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2002)

Banque de dépannage linguistique, [En ligne], [www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html], (date de consultation : 12 mai 2008).

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2002)

Grand dictionnaire terminologique, [En ligne], [www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html], (date de consultation : 12 mai 2008).

OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT (1993)

Le français québécois : normes et usages, Montréal, Guérin.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (2004)

Grammaire méthodique du français, Paris, Quadrige et Presses universitaires de France, 646 p. (Cet ouvrage inclut les Tolérances de 1976 dans ses descriptions de la norme.)

Site d'information sur la nouvelle orthographe française officiellement recommandée, [En ligne], [www.orthographe-recommandee.info], (date de consultation : 12 mai 2008).

TANGUAY, Bernard (2006)

L'art de ponctuer, 3^e éd., Montréal, Québec Amérique, 248 p.

VILLERS, Marie-Éva de (2003)

Multidictionnaire de la langue française, 4^e éd., Montréal, Québec Amérique, 1542 p.

VILLERS, Marie-Éva de (2003)

La nouvelle grammaire en tableaux, 4^e éd. en collab. avec Annie Desnoyers, Montréal, Québec Amérique, 300 p.

2.4 Système de notation

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

| NOTES | POINTS | ÉVALUATION QUALITATIVE | INTERPRÉTATION |
|-------|--------|---|---|
| A+ | 4,3 | EXCELLENT a dépassé les objectifs | maîtrise parfaite du contenu capacité de relier les apprentissages originalité et contribution nouvelle |
| A | 4,0 | | |
| A- | 3,7 | | |
| B+ | 3,3 | TRÈS BON a tout à fait atteint les objectifs | maîtrise quasi parfaite du contenu capacité de relier les apprentissages |
| B | 3,0 | | |
| B- | 2,7 | | |
| C+ | 2,3 | BON a généralement atteint les objectifs | maîtrise de la majeure partie du contenu lacunes peu importantes intégration limitée des apprentissages |
| C | 2,0 | | |
| C- | 1,7 | | |
| D+ | 1,3 | PASSABLE a partiellement atteint les objectifs | maîtrise des éléments principaux du contenu lacunes importantes qui ne portent cependant pas sur l'essentiel |
| D | 1,0 | | |
| E | 0,5 | ÉCHEC n'a pas atteint les objectifs | maîtrise insuffisante du contenu lacunes importantes portant parfois/souvent sur l'essentiel |
| F | 0,0 | | |

Certains professeurs utilisent une grille de conversion des notes exprimées en pourcentage en note alphabétique. Le choix de grille relève du professeur en fonction de ses attentes. Il revient aux étudiants de s'informer à ce sujet au début du cours.

2.5 Guichet étudiant

GUICHET ÉTUDIANT :

Le **Guichet étudiant** est un service développé par l'Université de Montréal à l'intention de ses étudiants. Il offre trois niveaux de service.

Le premier niveau de service donne accès à l'annuaire électronique des cours et des programmes. Ce service est également accessible à toute personne qui désire connaître les activités de formation dispensées par l'Université.

Le deuxième niveau de service concerne l'admission. On y retrouve les règles générales à respecter et les procédures à suivre pour être admis dans un programme, les modalités de l'analyse du dossier d'admission et les divers formulaires à compléter dont un formulaire en ligne qui permet de loger une demande d'admission à distance.

Le troisième niveau de service concerne le dossier étudiant et exige l'utilisation d'un UNIP que le Registrariat communique à chaque étudiant admis dans un programme. Après avoir personnalisé son UNIP, l'étudiant peut, en toute confidentialité et sécurité, consulter son dossier scolaire, ses résultats obtenus aux cours, son bulletin de notes et son état de compte relatif aux droits de scolarité. Il peut même commander au Registrariat la préparation de documents tels un bulletin de notes, une attestation d'inscription, etc. Depuis décembre 1999, les étudiants ont la possibilité de faire leur inscription (compléter leur choix de cours) en ligne.

Pour faciliter l'accès à ces services, plusieurs postes de travail ont été mis à la disposition des étudiants sur le campus à savoir dans les bibliothèques et dans quelques salles publiques du pavillon Roger-Gaudry, du pavillon Marie-Victorin, du pavillon 3200 Jean-Brillant et du pavillon André-Aisenstadt.

À moins d'avis contraire, le Guichet **est en opération 24 heures par jour, 7 jours par semaine**. Toutefois, en cas de panne majeure, il n'est pas assuré que les services du Guichet puissent être rapidement rétablis lorsque celle-ci survient en dehors des heures régulières de travail (9h à 17h du lundi au vendredi). Par ailleurs, il faut noter que **l'accès à certains services (par exemple l'inscription en ligne) peut être limité à certaines périodes de l'année**.

Service de dépannage : (514) 343-7212

Adresse Internet : <http://www.umontreal.ca/>

2.6 Mise en page pour la remise des travaux

Pour faciliter la manipulation et l'identification des travaux, le CFIM propose que la première page de tous les travaux soumis pour fins d'évaluation soit conforme au format suivant :

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante
Code permanent

Titre du travail

Présenté à :
Nom du professeur

Dans le cadre du cours :
Sigle et titre du cours

Programme de :

Université de Montréal

Date

Pour les étudiants qui désirent plus d'informations sur la rédaction et la présentation des travaux, il existe en librairie des guides structurés à cet effet.

2.7 Récupération des travaux

Les travaux et examens des étudiants sont la propriété de l'Université. Les professeurs ne sont donc pas tenus de vous les rendre. Cependant, la plupart des professeurs consentent à le faire. Si vous voulez récupérer un travail, avisez-en votre professeur. S'il n'y voit pas d'objection, vous pourrez le récupérer une fois que toutes les procédures d'évaluation seront terminées. **Il est toujours sage, néanmoins, de conserver une copie de ses travaux.**

La remise des travaux par les professeurs se fera à leur département d'attache. Ces derniers vous préciseront les modalités de cette remise.

Il est à noter que seuls les travaux des étudiants pour les chargés de cours sont déposés au CFIM.

Les travaux brochés ou reliés (boudins) de format 8 ½ X 11 ou 14 pouces et d'une épaisseur maximale d'un pouce remis aux chargés de cours seront les seuls classés et archivés par le CFIM. Les cartables, bandes vidéo ou autres grands formats seront retournés aux frais de l'étudiant (enveloppe préadressée et préaffranchie).

Vous trouverez au point 2.6 à la page 41 un format de présentation pour la première page de vos travaux.

2.8 Adresse électronique

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité le personnel du CFIM ne traitera que les messages dont l'adresse de l'expéditeur contient les caractères <@umontreal.ca>. Il ne communiquera avec les étudiants qu'à l'adresse qui leur a été donnée par l'Université de Montréal.

Procédure pour activer votre adresse électronique de l'Université de Montréal

- 1- Rendez-vous à cette adresse <http://www.umontreal.ca/>
- 2- Cliquez à droite sur *Mon portail UdeM*.
- 3- Entrez votre code d'identification et votre UNIP (mot de passe reçu avec votre confirmation d'admission).
- 4- Validez.
- 5- Cliquez à gauche sur *Profil DGTIC*.
- 6- Cliquez à gauche sur *Courriel*.
- 7- Sélectionnez *Compte sur serveur Exchange*.
- 8- Prenez votre adresse électronique en note.
- 9- Cliquez sur *Enregistrer votre choix*.
- 10- Utilisez exclusivement cette adresse dans toutes vos communications avec un membre du personnel de l'Université de Montréal.

2.9 NIP et Carte d'identité

NIP (Numéro d'identification personnel) :

Afin d'assurer la confidentialité des informations contenues dans votre dossier, vous recevrez un UNIP vous donnant accès à votre dossier personnel. Dès réception de votre UNIP, vous pourrez vous brancher au réseau et devrez modifier votre UNIP afin de vous en choisir un qui soit confidentiel. Si vous perdez votre UNIP, présentez-vous au bureau de la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (page 8) de votre programme pour que vous soit attribué un nouveau UNIP temporaire

ÉMISSION MASSIVE DE LA CARTE D'ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL AUTOMNE 2009

Lors des périodes d'émission massive de la carte, au début de chaque trimestre d'automne et d'hiver, un horaire étendu est en application pendant une dizaine de jours.

Les informations à cet effet sont alors publiées à la page d'accueil du site suivant :

<http://www.carte.umontreal.ca/>

FORMALITÉS

- Présenter une pièce d'identité valide parmi les suivantes : carte d'assurance maladie, permis de conduire, carte de résident permanent, passeport.
- Fournir son code permanent.
- Être inscrit à titre d'étudiant à l'U. de M. au trimestre d'automne – en cas de doute, vérifier au préalable auprès de l'unité académique.

CAS PARTICULIERS

Étudiants étrangers : Être en règle auprès du Bureau des étudiants internationaux.

Résidents permanents : Avoir remis au Registrariat la carte de résident permanent au Canada, ou la fiche IMM1000 ou IMM5292.

Étudiants libres : L'obtention de la carte est possible après une période de 6 à 10 jours ouvrables après le paiement des droits de scolarité.

CENTRE D'ÉMISSION DE LA CARTE U. DE M.

PAVILLON J.-A.-DeSÈVE

2332, boulevard Édouard-Montpetit
Bureau A-0303 au rez-de-chaussée

Téléphone : (514) 343-6111 poste 1-3842

Courriel : emission-carte@umontreal.ca

Site-Web : www.carte.umontreal.ca

La carte est émise sans frais. Le coût de remplacement en cas de perte ou de vol est de 20 \$ payables en espèces. Pour connaître les conditions d'utilisation de la carte, consulter le site Web dont les coordonnées apparaissent en encadré. *Veillez noter que l'horaire régulier peut être modifié sans préavis.*

2.10 Placement des étudiants en stage

LE CONTEXTE

Le CFIM est partenaire avec le milieu scolaire et respecte les ententes qui ont été négociées et qui sont révisées annuellement.

Les places de stages proviennent des responsables des commissions scolaires ou des directions d'établissements privés et sont attribuées officiellement par le CFIM.

Le CFIM est responsable de fournir **une** place de stage dans la mesure où les étudiants respectent les conditions et l'échéancier suivants.

LES CONDITIONS

L'étudiant assiste aux réunions d'inscription et d'information des stages.

L'étudiant respecte les protocoles d'entente avec les commissions scolaires et les établissements privés. Sur demande, l'étudiant doit remplir la déclaration relative aux antécédents judiciaires.

Lorsque l'étudiant a une possibilité de place de stage, il l'indique sur le formulaire **lors de l'inscription**. De plus, il demande à l'enseignant intéressé de suivre les procédures de placement en vigueur dans la commission scolaire ou l'établissement privé en mentionnant son nom et l'Université de Montréal.

L'étudiant ne peut faire un stage dans une école ou une classe fréquentée par un proche (membre du personnel ou élève).

L'étudiant respecte les dates du stage. Toute demande de modification doit se faire par écrit et être adressée à la coordonnatrice. En cas d'acceptation, l'étudiant remplit un formulaire de modification qui doit être validé par le milieu scolaire et retourné à la coordonnatrice.

L'étudiant inscrit au **Guichet** tout changement d'adresse ou numéro de téléphone. Il informe par **courriel le secrétariat des stages** pour toute annulation, suspension de stage ou abandon de programme.

L'ÉCHÉANCIER

Dès que l'étudiant reçoit sa place de stage, il doit le confirmer auprès du secrétariat des stages.

L'étudiant communique avec l'école dans les jours qui suivent pour obtenir un rendez-vous avec l'enseignant désigné.

Dans les trois (3) semaines suivant l'obtention de sa place, l'étudiant rapporte au secrétariat des stages le formulaire de confirmation **complet** et dûment signé.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de respecter l'échéancier, il doit en informer le secrétariat.

NON-RESPECT DES CONDITIONS ET DE L'ÉCHÉANCIER

- A) Mention «Difficulté» inscrite à la compétence 12 "Agir de façon éthique et responsable".
- B) Exceptionnellement, à la suite d'une demande écrite adressée au comité des stages expliquant les motifs de son manquement et si le comité des stages juge ses motifs valables, la mention «difficulté» sera supprimée.

2.11 Séjour d'études à l'étranger

SÉJOUR EN COHORTE

La Faculté des sciences de l'éducation a conclu des ententes bilatérales avec deux Instituts Universitaires de Formation des Maîtres en France (IUFM), qui permettent aux étudiants de 2^e et de 4^e années du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire de participer à un programme d'échanges étudiants. Ces Instituts sont dans la région de Bordeaux et à Dijon.

SÉJOUR INDIVIDUEL

Les étudiants peuvent aussi bénéficier de programmes d'échanges étudiants. Il s'agit pour ces derniers des programmes de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Les programmes de la CREPUQ offrent la possibilité d'étudier en Europe, aux États-Unis, au Mexique, ainsi que dans un nombre grandissant d'autres pays.

La liste des universités où il est possible de séjourner peut être consultée à www.international.umontreal.ca.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'étudiant qui participe à un programme d'échange doit :

- avoir complété, au moment du départ, une année d'études universitaires à temps plein;
- posséder un bon dossier scolaire;
- obtenir l'autorisation de la Faculté;
- maîtriser la langue de l'université d'accueil.

La sélection pour ces concours se fait en deux étapes : dans un premier temps, l'étudiant soumet son dossier à la direction du CFIM, qui étudiera son dossier scolaire et la pertinence du séjour à l'étranger. Par la suite, l'étudiant dépose son dossier à la Maison internationale, qui en assure le suivi.

Le candidat qui est accepté à un programme d'échanges étudiants reste inscrit à son université d'accueil. Dans le cas des échanges CREPUQ, le candidat effectue lui-même les démarches relatives au choix de cours qu'il fait approuver avant son départ par l'adjointe au vice-doyen, madame Lise-Anne St-Vincent .

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis sur pied un programme de bourses de mobilité pour tout résident québécois qui dépose une demande de participation pour un séjour d'études à l'étranger. De plus, vous pouvez bénéficier des bourses, prix et programmes d'aide financière auxquels peut donner droit votre inscription à l'Université de Montréal. Les critères d'attribution des bourses sont l'excellence du dossier universitaire de l'étudiant (pour le programme d'études auquel il est inscrit au moment du dépôt de la demande) et la pertinence du séjour à l'étranger.

Si les programmes d'échanges étudiants présentent un intérêt pour vous, vous pouvez vous adresser à madame Zeina Tamaz (z.tamaz@umontreal.ca), adjointe de communication, et par la suite à Chantal Desjardins (chantal.desjardins@umontreal.ca), responsable de la gestion des études, pour les échanges bilatéraux et à l'adjointe au vice-doyen, madame Lise-Anne St-Vincent (lise-anne.st-vincent@umontreal.ca), pour les programmes de la CREPUQ. Vous serez d'ailleurs prévenus du moment où se tiendront les séances d'information sur ce sujet.

2.12 Études 2^e cycle

ÉTUDES DE 2^E CYCLE – BOURSES D'ÉTUDES

Si vous envisagez de poursuivre des études dans un programme de maîtrise (M.A.) après votre diplôme de premier cycle, vous devez savoir qu'il est possible d'obtenir des bourses assez substantielles de la part de différents organismes subventionnaires.

Les critères de sélection pour l'attribution des bourses sont l'excellence du dossier scolaire, la pertinence de la thématique de recherche, la qualité du projet et les lettres de référence.

Ces bourses ne sont pas des prêts qu'il faut remettre à la fin de ses études. Il s'agit de bourses d'excellence offertes aux étudiants les plus prometteurs.

Le Fonds FQRSC (Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture) offert par le gouvernement du Québec aux étudiants de deuxième cycle est l'un de ceux-là. Vous pouvez vous renseigner à l'adresse électronique suivante : www.fqrsq.gouv.qc.ca. Le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC : www.crsh.ca) offre également des bourses d'excellence.

Les études de 2^o cycle vous intéressent...

Consultez notre site Internet : www.scedu.umontreal.ca

La Faculté des sciences de l'éducation vous offre un vaste choix de programmes d'études supérieures en formation professionnelle et en formation à la recherche.

3. Règles de fonctionnement et éthique

En vous inscrivant à la Faculté des sciences de l'éducation, vous acceptez implicitement les règles de fonctionnement de l'Université de Montréal, de notre Faculté et du CFIM. Elles se trouvent formulées dans les divers documents officiels de l'Institution dont le règlement des études (<http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/ReglementPremierCycle.pdf>). En voici un aperçu.

Le but de ces règles n'est pas de contraindre, mais de faire en sorte que les droits de chacun soient respectés. Par ailleurs, l'éthique fait référence à la conduite morale. En contexte universitaire, on entend par comportement éthique l'honnêteté et la justice, par exemple en ce qui concerne les travaux et les examens. On trouvera dans les pages qui suivent différentes directives et règles de fonctionnement particulièrement importantes.

3.1 Attitudes en classe

Les professeurs et de nombreux étudiants se plaignent de certains comportements et attitudes (bavardage pendant les cours, retards, dérangements, dénigrement de l'opinion d'autrui, etc.). À cet effet, l'Université reconnaît que chaque étudiant a le droit de profiter pleinement de ses cours. Pour cette raison, chacun a aussi l'obligation de respecter le droit des autres à profiter d'un bon climat de travail. Par ailleurs, les professeurs ont eux aussi le droit de pouvoir donner leurs cours dans des conditions propices. Il revient donc à chaque étudiant d'adopter des comportements et des attitudes propices au bon déroulement des cours :

- être ponctuel (début du cours, pause, etc.) afin de ne pas déranger le déroulement du cours;
- pour la même raison, attendre la fin du cours avant de quitter la salle;
- être attentif lorsque le professeur donne des explications et lorsque d'autres étudiants interviennent ou font une présentation;
- éteindre son téléphone cellulaire;
- respecter les idées et les opinions des autres;
- respecter le climat de travail;
- etc.

Le Règlement disciplinaire de l'Université de Montréal stipule que «Nul ne peut se conduire d'une façon ... perturbatrice ou abusive de nature à affecter de façon indue le fonctionnement académique... de l'Université.» (art. 4b du Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants). Le Règlement ajoute que «Toute personne qui enfreint le présent règlement est passible de réprimande, de suspension ou de renvoi de l'Université.» (art. 7).

3.2 Présence aux cours

Même si le règlement des études de premier cycle n'en traite pas spécifiquement (www.scedu.umontreal.ca/premier_cycle/reglement_ped.html), il convient de souligner que la présence aux cours favorise la réussite, puisque l'étudiant bénéficie des explications du professeur et que bon nombre d'éléments de contenu ne sont abordés que pendant les cours. Par ailleurs, il faut savoir que plusieurs cours en sciences de l'éducation ont pour objectif de permettre aux étudiants de développer leur compétence à travailler en équipe. En conséquence, une partie plus ou moins importante de l'évaluation dans ces cours porte sur des travaux réalisés en commun, pendant les périodes de cours. La note F* (échec par absence) peut donc être attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas en classe lors de ces travaux, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès de la direction du CFIM (voir la rubrique 3.3 à cet effet). Cependant, on ne peut interdire à un étudiant de se présenter à un examen parce qu'il s'est absenté trop souvent.

Dans le même ordre d'idée, il est normal que les étudiants travaillent pendant leurs études. Cependant, il convient de garder à l'esprit que sa formation doit être la priorité de tout étudiant. Cela signifie qu'il est mal avisé de travailler plus de 15 heures semaine pendant les cours ou de manquer des cours pour aller travailler.

Il est à noter toutefois que la présence aux stages et aux séminaires de stage est obligatoire parce qu'il s'agit d'activités sous forme d'évaluation continue (mention d'échec ou de réussite au relevé de notes). Les absences lors d'un stage ou lors d'un séminaire de stage doivent en conséquence être justifiées valablement auprès de la direction du CFIM (voir la rubrique 3.3 à cet effet).

3.3 Absence aux évaluations

La présence aux activités d'évaluation (examens, travaux réalisés en classe, etc.) et aux activités de stage est obligatoire. L'étudiant doit motiver auprès de sa technicienne en gestion des dossiers étudiants, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue (stages et séminaires de stage) dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives appropriées. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par un courriel adressé au professeur et à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants du programme. Dans tous les cas, les pièces justificatives motivant l'absence doivent être déposées dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants du programme. La direction du CFIM détermine si le motif est acceptable. Les motifs acceptables sont généralement la maladie, les prescriptions de nature religieuse, la participation à une compétition sportive, le décès ou les funérailles d'un proche et les cas de force majeure. Tous ces motifs doivent faire l'objet de pièces justificatives dûment datées et signées et ces pièces doivent attester qu'il était impossible pour l'étudiant de se présenter à l'activité d'évaluation ou à l'activité de stage ainsi que la durée de l'incapacité.

3.4 Vérification et révision de l'évaluation

Selon le Règlement des études, le professeur est responsable de l'évaluation. C'est lui qui détermine les formes d'évaluation, leurs modalités et leur valeur respective dans le résultat global pour le cours. C'est lui aussi qui détermine les critères de réussite de chacune des évaluations de son cours.

Cependant, trois mécanismes sont à la disposition de l'étudiant qui considère qu'il y a eu erreur ou injustice dans une ou plusieurs de ses évaluations : la vérification, la révision et la révision exceptionnelle. Au besoin, le recours à ces mécanismes doit se faire dans cet ordre.

LA VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION

Dans les 10 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit a droit à la consultation de ses copies d'examens et de travaux ou de ses fiches d'évaluation de stage. Cette consultation s'effectue en présence du professeur ou du chargé de cours concerné, après une demande de rendez-vous effectuée par l'étudiant.

LA RÉVISION DE L'ÉVALUATION

Si l'étudiant n'est pas satisfait de la vérification de l'évaluation, il a le droit, dans les 15 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, de faire une demande officielle de révision de l'évaluation. Pour ce faire, il se procure le formulaire prévu à cet effet auprès de la technicienne à la gestion des dossiers étudiants de son programme et adresse une demande écrite et motivée à la direction du CFIM. Si la direction du CFIM juge que la demande est recevable, il la transmet au professeur ou au chargé de cours concerné. Le professeur peut maintenir, majorer ou diminuer la ou les notes de l'étudiant. La direction du CFIM informe l'étudiant de la décision du professeur dans les 20 jours ouvrés suivant le dépôt de la demande.

LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DE L'ÉVALUATION

Dans les 10 jours ouvrés suivant la révision de l'évaluation d'un cours, l'étudiant qui s'estime lésé par la décision rendue et qui est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut soumettre une demande de révision exceptionnelle. Pour ce faire, il se procure le formulaire prévu à cet effet auprès de la technicienne à la gestion des dossiers étudiants de son programme et adresse une demande écrite et motivée à la direction du CFIM. Si la direction du CFIM juge que la demande est recevable, il en informe l'étudiant dans les 10 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande et constitue un comité formé de trois membres. Ce comité doit entendre l'étudiant s'il en fait la demande. Le comité peut maintenir, majorer ou diminuer la ou les notes de l'étudiant. La direction du CFIM informe l'étudiant de la décision du comité dans les 60 jours ouvrés suivant la transmission de l'avis de recevabilité de la demande.

3.5 Plagiat

Les étudiants doivent respecter la propriété intellectuelle, ne pas s'approprier les travaux d'autrui. Le règlement disciplinaire de l'Université de Montréal sur le plagiat ou la fraude (p. RG 2) précise les comportements à éviter et les sanctions prévues. Ces dernières vont de l'échec à l'exercice où l'étudiant a été pris en faute à l'exclusion de l'Université de Montréal, selon la gravité de l'offense.

Tout échange de paroles ou de documents lors d'un examen, ainsi que le fait de regarder la copie d'autrui et de laisser autrui regarder sa copie, est un acte de plagiat qui pourra être dénoncé comme tel par le professeur.

La fraude comprend toutes les tentatives pour faire passer pour siens les travaux, les écrits d'un autre. Par exemple, l'usage d'informations glanées chez un auteur, à partir d'un texte imprimé ou sur Internet, et reproduites dans un travail sous forme de citation ou de périphrase, sans une référence à cet auteur, est assimilable à une fraude.

Si vous n'êtes pas familier avec les règles relatives aux citations ou périphrases, demandez au professeur de vous rafraîchir la mémoire. La trop grande utilisation de citations, même si elles sont accompagnées de références aux auteurs, est déconseillée : faire un collage de la pensée des autres ne nous donne jamais une pensée personnelle. Nous vous suggérons deux sites Internet qui pourraient vous être très utiles :

- Intégrité, fraude et plagiat (www.integrite.umontreal.ca)
- Infosphère (www.bib.umontreal.ca/infosphere)

3.6 Antécédents judiciaires

La société québécoise confie ses enfants à des enseignants, aussi se donne-t-elle les moyens de s'assurer que ces derniers respectent un certain nombre de valeurs. Aussi, au moment de demander un brevet d'enseignement, vous aurez à remplir une déclaration indiquant vos antécédents judiciaires. Ce faisant, vous autoriserez votre futur employeur à s'assurer auprès des services de police de la véracité des informations fournies.

En conséquence, si vous possédez un dossier judiciaire, il serait bon de vous assurer dès à présent que celui-ci ne risque pas de vous empêcher d'accéder à l'enseignement.

Le document sur les antécédents judiciaires est maintenant disponible sur le site Internet de la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire (DFTPS) à l'adresse suivante:

www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

La loi sur les antécédents judiciaires est en application depuis le printemps 2006.

3.7 Commentaires et plaintes

Il peut arriver que vous ayez des plaintes ou des commentaires à formuler à l'égard de votre formation. Pour tout commentaire relatif au programme et à la gestion de la formation, vous pouvez vous adresser à la conseillère à la gestion des études (*Madame Denise Sirois-Morin – denise.sirois-morin@umontreal.ca*) ou à l'adjointe au vice-doyen (*Madame Lise-Anne St-Vincent – lise-anne.st-vincent@umontreal.ca*.) S'il s'agit d'un problème collectif, il est bon de saisir le responsable de la vie académique de votre association étudiante, qui pourra faire les représentations au nom de toutes les personnes concernées. Pour les cas plus graves (d'injustice, par exemple), vous pouvez vous adresser à la directrice ou au directeur du département concerné par ce cours. Enfin, il existe sur le campus un «ombudsman» chargé de recevoir des plaintes, de les analyser et de faire enquête s'il y a lieu. Cela dit, il est toujours préférable de régler les problèmes au départ afin d'éviter qu'ils prennent de l'ampleur. À cet effet, les étudiants peuvent avoir recours à la rétroaction d'étape.

3.8 La rétroaction d'étape

Le but de la rétroaction d'étape est de permettre aux étudiants de faire connaître, de manière anonyme, leurs impressions sur le cours à leur professeur ou à leur chargé de cours quelques semaines après le début du trimestre. Elle vise à faciliter le dialogue entre les étudiants et le professeur ou le chargé de cours et à faciliter l'apprentissage. La rétroaction d'étape s'effectue sur une base volontaire. C'est le professeur ou le chargé de cours qui décide de l'appliquer ou non dans son cours. Cela dit, les étudiants peuvent demander directement à leur professeur ou à leur chargé de cours de recourir à la rétroaction d'étape. Cette demande peut aussi s'effectuer par l'intermédiaire des associations étudiantes. La rétroaction d'étape a lieu entre le 3e cours et la mi-session. Un instrument est proposé à titre d'exemple. Il comporte quatre items seulement et permet aux étudiants d'indiquer ce qui va bien dans le cours, ce qui va moins bien, ce que le professeur ou le chargé de cours ainsi que les étudiants pourraient faire le cas échéant pour améliorer la situation (voir ce formulaire à la page suivante). Les résultats sont compilés par le professeur ou le chargé de cours. Il est seul à les connaître et il juge seul des suites à donner.

Sigle du cours : _____ Titre : _____

Section : _____ Trimestre : _____

Rétroaction d'étape

Ce que j'aime de ce cours.

Ce que j'aime moins.

Ce que le professeur pourrait faire pour améliorer nos apprentissages.

Ce que je pourrais faire.

(ex. : participer davantage, relire le plan de cours, être présent(e) à tous les cours, poser plus de questions au professeur, lire soigneusement les textes assignés, etc.)

4. Les services

Plusieurs services sont offerts aux étudiants. Certains sont disponibles au pavillon Marie-Victorin, d'autres ailleurs sur le campus.

4.1 Trouver un emploi

Afin d'aider les étudiants finissants à percer sur le marché du travail, le CFIM organise habituellement à l'automne une réunion d'information animée par un représentant du MELS. Surveillez les tableaux d'affichage.

Par ailleurs, il faut savoir que plusieurs commissions scolaires tiennent une journée portes ouvertes vers la mi-janvier en collaboration avec le bureau d'emploi pour le recrutement de nouveaux enseignants. Il est donc recommandé de vous y inscrire en remplissant une fiche d'inscription disponible sur place.

Enfin, le Centre de soutien aux études et de développement de carrière (CSEDC) offre différents ateliers pour aider les étudiants dans leur démarche de recherche d'emploi. Sur demande, il est même possible d'organiser des ateliers personnalisés. Ces ateliers permettent d'aborder la démarche de recherche d'emploi en ciblant les besoins spécifiques de la clientèle visée (ex. : les enseignants).
Renseignements : (514) 343-6736.

Deux références utiles pour la recherche d'emploi (en réserve à la didacthèque) :

Répertoire des organismes et des établissements d'enseignement

Publications du Québec

Ce document répertorie toutes les commissions scolaires du Québec ainsi que les institutions privées.

Répertoire de l'enseignement privé

Fédération des associations d'établissements privés

Ce document donne une description détaillée de tous les établissements privés au Québec ainsi que leurs spécificités.

4.2 Services offerts au pavillon Marie-Victorin

| | |
|--|--|
| <p>LA DIDACTHÈQUE située au local A-128</p> <p><u>Horaire trimestre d'automne et d'hiver</u> Lundi et mercredi : de 8h30 à 20h Mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 17h Samedi : de 11h à 17h</p> <p>Comptoir de prêt : (514) 343-6195 Référence : (514) 343-7290</p> | <p>La didacthèque est un centre de ressources didactiques regroupant des documents pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire. On y retrouve notamment : du matériel didactique, des publications officielles comme les programmes d'études du MELS, des ouvrages de pédagogie pratique, de la littérature jeunesse, des jeux éducatifs, des cédéroms, des documents audio-visuels, des périodiques.</p> <p>Sont disponibles : Service de référence, photocopieur.</p> <p>Frais de retard : 50¢ par document par jour de retard. Si le document a été réservé, après 48 heures, les frais sont de 2\$ par document par jour.</p> |
| <p>LA BIBLIOTHÈQUE ÉPC – BIOLOGIE (Éducation, psychologie, psychoéducation, communication, biologie) située au local G-205</p> <p><u>Horaire trimestre d'automne et d'hiver</u> Lundi au jeudi : de 8h à 22h Vendredi : de 8h à 17h Samedi : de 11h à 17h Dimanche : de 11h à 17h</p> <p>Téléphone : (514) 343-7242 Comptoir du prêt : (514) 343-6111 #1705 Référence : (514) 343-6111 #1706</p> | <p>La bibliothèque ÉPC – BIOLOGIE est spécialisée, entre autres, dans le domaine de l'éducation, de la psychologie et de la communication (EPC). En plus des livres et des revues, on y trouve de nombreux documents de référence, ainsi que des thèses et des mémoires.</p> <p>Mais la bibliothèque, c'est plus qu'un réservoir de livres! C'est aussi des salles de travail pour les travaux d'équipe, un service de recherche informatisée, qui donne accès à des banques de données et qui permet d'identifier des références bibliographiques spécifiques à un thème, des photocopieurs, des imprimantes, un service de prêt entre bibliothèques qui permet d'emprunter des documents des autres bibliothèques universitaires, etc.</p> <p>Frais de retard : 50¢ par document par jour de retard. Si le document a été réservé, après 48 heures, les frais sont de 2\$ par document par jour.</p> |
| <p>LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (DGTIC) est située au local B-231</p> <p><u>Horaire</u> Lundi au jeudi : de 8h à 22h30 Après 22h retour d'équipement seulement. Vendredi : de 8h à 20h Après 19h30 retour d'équipement seulement.</p> <p>Téléphone : (514) 343-7673</p> | <p>Ces services sont à la disposition de tous les étudiants de l'Université. En plus du prêt d'équipement audiovisuel (caméra, vidéo, enregistreuse, microphone, etc.), vous y trouverez des conseils et de l'assistance technique pour l'utilisation des appareils et des systèmes audiovisuels; des salles de visionnement pour les documents vidéo et cinématographiques; des salles de montage; un service de graphisme et d'infographie (production de matériel scriptovisuel); un service de photographie (développement et impression, agrandissement, reproduction, montage, laminage, etc.).</p> |
| <p>LES LABORATOIRES DE MICRO- INFORMATIQUE DE LA FACULTÉ</p> <p>Tous les laboratoires de micro-informatique de la FSÉ sont situés au pavillon Marie-Victorin dans le couloir A du 3e étage. Locaux : A-309, A-311, A-319 et A-332 Responsable : Denis Buchanan Information : (514) 343-6111 poste 48457 ou au local A-347</p> <p>Laboratoires interfacultaires</p> <p>Les laboratoires de micro-ordinateurs du Pavillon Marie-Victorin sont une entreprise conjointe de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté des sciences de l'éducation. Ils sont ouverts à tous les étudiants du Pavillon Marie-Victorin.</p> | <p>Vous y trouverez des équipements Macintosh et PC, un jeu de périphériques et de logiciels suffisant pour la plupart de vos besoins.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Responsable : Marie-Hélène Duplain Information : 514-343- 6111 poste 43849 ou local A-334-2</p> <p>Horaires des laboratoires nformatiques : Pour obtenir l'horaire des laboratoires informatiques, veuillez vous rendre sur le site Internet de la Faculté des sciences de l'éducation : www.scedu.umontreal.ca/autres/etudiant.html</p> | |
| <p>LE SERVICE DE POLYCOPIE situé en face du C-258</p> <p><u>Horaire</u> Lundi au jeudi : de 8h à 13h de 14h à 16h Vendredi : de 8h à 13h de 14h à 15h45</p> <p>Téléphone: (514) 343-6111 #3003</p> | <p>On offre tous les services habituellement offerts dans un centre de photocopies : photocopies, agrandissement, reliure, etc.</p> <p>On peut aussi s'y procurer une carte qui permet de faire des photocopies partout sur le campus de l'Université au coût de 5 ¢ la copie.</p> <p>La Faculté offre gratuitement aux étudiants les photocopies du syllabus de cours et de tout ce qui a trait aux examens. Par contre, tous les autres documents, qui représentent des lectures obligatoires pour le cours, sont vendus aux étudiants.</p> <p>Ce sont les étudiants qui sont responsables de la vente des documents photocopiés (au local C-216– programmes du B.Éd. secondaire et C-218 – autres programmes).</p> |
| <p>L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES EN ÉDUCATION (L'AGÉÉÉ)</p> <p>Site Web : http://www.ageee.umontreal.ca/ Courriel : ageee@umontreal.ca</p> | <p>L'Association regroupe les étudiants des programmes suivants : enseignement en adaptation scolaire, français langue seconde et éducation préscolaire et enseignement primaire. Elle peut vous offrir divers services reliés à votre statut. Elle coordonne le stage d'initiation à la coopération internationale en Afrique. Elle effectue la vente des documents photocopiés. Informez-vous auprès d'elle, c'est votre association! L'Association est située au local C-218 et le téléphone est : (514) 343-6111 poste 5022.</p> |
| <p>CAFÉ ÉTUDIANT LA RETENUE SITUÉ AU LOCAL C-219, TÉLÉPHONE : (514) 343-6111 #5578</p> | <p>La Retenue, c'est votre café. Vous y trouverez notamment sandwiches, salades, plats cuisinés, boissons gazeuses, jus, yogourts, crudités, pizza chaude en portion individuelle, etc. Le café est aussi à la disposition des étudiants pour des événements spéciaux : des 5 à 7, des soirées Blues et porto, des assemblées, etc. Il suffit d'en faire la demande aux personnes responsables.</p> <p>Le café étudiant ne peut fonctionner que si des étudiants s'y impliquent. Le café étudiant La Retenue se fait un devoir d'être ouvert selon l'horaire suivant : du lundi au jeudi, de 7h à 20h30, le vendredi de 7h à 17h, le samedi de 10h à 15h, et ce, presque 12 mois par année!</p> <p>Au pavillon Marie-Victorin, on trouve aussi trois autres cafés étudiants : le Café de biologie, au C-258, le Café de communication, au D-228 et le Café de psychologie, au D-428.</p> |
| <p>LE RÉGISSEUR</p> | <p>Situé dans le hall d'entrée du pavillon Marie-Victorin (90, Vincent-d'Indy) – au 2^e étage – le bureau du Régisseur est situé au B-226 et le téléphone est le (514) 343-7634.</p> <p>Le bureau est ouvert 24 heures, sauf aux heures de pause qui sont de 9h30 à 9h45 et de 14h à 14h15.</p> <p>Pour les urgences, composez le 7771 ou le (514) 343-7771 (sans frais) sur les téléphones publics.</p> <p>Pour les permis de stationnement, la location de vestiaires, les objets perdus, la réservation des locaux du pavillon Marie-Victorin, pour faire ouvrir un local ou en ce qui a trait à la surveillance du pavillon, c'est au bureau de la régie qu'il faut vous adresser.</p> |

**L'ACCÈS À VOTRE DOSSIER PAR VOIE
ÉLECTRONIQUE**

Pour toute question relative à la gestion de votre dossier d'étudiant (réactivation de votre UNIP, changement d'adresse, inscription, modification de choix de cours, annulation de cours, abandon de programme, etc.), il faut vous adresser à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants de votre programme, dont les coordonnées vous sont transmises dans ce Guide.

4.3 Services offerts ailleurs sur le campus

La LIBRAIRIE :

La Librairie a deux succursales : celle du pavillon Roger-Gaudry, spécialisée en sciences de la santé et en sciences de l'éducation, et celle du pavillon 3200 Jean-Brillant, spécialisée en lettres, en droit, en sciences humaines et sociales. Pour obtenir l'horaire, veuillez vous rendre sur le site Internet de la Librairie de l'Université de Montréal: www.librairie.umontreal.ca/ .

REGISTRARIAT :

Pavillon J-A.-DeSève
2332, boulevard Édouard-Montpetit (3e étage)
Rez-de-chaussée - Carte UdeM
(Métro Édouard-Montpetit)

Télécopieur admission : (514) 343-5788

Site Web : www.registrariat.umontreal.ca/

Courriel :

Admission : <http://www.etudes.umontreal.ca/formJoindre/formAdmission.aspx>

Attestations, bulletins de notes : <http://www.etudes.umontreal.ca/formJoindre/formRegistrariat.aspx>

Diplômes : diplomes@regis.umontreal.ca

Guichet étudiant : guichet@regis.umontreal.ca

Pour des renseignements généraux sur les programmes d'études et les conditions d'inscription, les attestations officielles de votre statut d'étudiant ainsi que les cartes d'étudiant perdues ou mutilées, c'est l'endroit incontournable. Il fournit de plus à tout étudiant qui en fait la demande les attestations d'études ou de diplômes, les relevés de notes supplémentaires et les photocopies d'un document tiré de son dossier.

LE CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE (CCE)

Téléphone : (514) 343-5955

Site Web : www.cce.umontreal.ca

Le Centre de communication écrite a pour mandat d'aider les étudiants de l'Université de Montréal à améliorer leurs compétences en français écrit. Il propose chaque session une grande variété d'ateliers gratuits et offre les services de tuteurs qui peuvent encadrer individuellement les étudiants inscrits au Centre d'aide en français. Les précieuses ressources qu'on trouve sur son site Web vous donneront une idée de la qualité de ce qui vous est offert au CCE.

LE FURETEUR :

Il existe différents centres de services et des programmes d'activités à la disposition des étudiants qui gagnent à être connus. Consultez le document *Le Fureteur* mis à votre disposition à l'entrée du pavillon Marie-Victorin. Vous trouverez à l'intérieur de ce guide une banque d'informations.

CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CEPSUM) :

2100, boulevard Édouard-Montpetit – 5^e étage

Téléphone : (514) 343-6150

LE CENTRE ÉTUDIANT

PAVILLON J.A.-DeSÈVE

2332, boulevard Édouard-Montpetit, 5^e étage, bureau C-5530

Téléphone : (514) 343-6721

Site Web : www.sae.umontreal.ca/

Courriel : info@sae.umontreal.ca

Information générale : (514) 343-PLUS (7587)

LE CENTRE ÉTUDIANT ABRITE LA MAJORITÉ DES RESSOURCES
ET DES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DONT :

LE BUREAU DE L'AIDE FINANCIÈRE

Téléphone : (514) 343-6145

Site Web : www.baf.umontreal.ca

Le programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, tout le monde connaît! Et pourtant, bien des étudiants ne se prévalent pas de services disponibles comme des prêts de dépannage, un prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur, etc .

Pour tout savoir sur le régime des prêts et bourses et sur les programmes d'aide financière, appelez au bureau de l'Aide financière ou procurez-vous, auprès de ce service, le document publié par le gouvernement du Québec : Une aide à la portée des étudiants.

LE BUREAU DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Personnes-ressources :

Daniel Boucher : (514) 343-6111 poste 25202 – daniel.boucher@umontreal.ca

Baudouin Cardyn : (514) 343-6111 poste 0215 – beaudin.cardyn@umontreal.ca

Nissim Louis : (514) 343-7013 – nissim.louis@umontreal.ca

Site-Web : www.beh.umontreal.ca

Le bureau des services aux étudiantes handicapés est là pour faciliter l'intégration des étudiants handicapés, en leur fournissant tous les renseignements utiles ainsi que des ressources humaines et matérielles.

LE BUREAU DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Responsable : Caroline Reid

Téléphone : (514) 343-6935

Site Web : www.bei.umontreal.ca/

Vous arrivez au pays? Le Bureau des services aux étudiants étrangers vous accueillera et fera tout son possible pour répondre à vos besoins spécifiques : formalités d'intégration, assurance-maladie, renseignements pratiques, etc.

Vous connaissez bien le pays et surtout la ville de Montréal? Pourquoi ne pas offrir vos services au bureau des Services aux étudiants étrangers? Appelez, on sera ravi de votre implication.

LE BUREAU UNIVERSITAIRE DE L'EMPLOI

2332, boulevard Édouard-Montpetit, 4e étage

Téléphone : (514) 343-6736

Site Web : www.csedc.umontreal.ca/emploi/index.htm

Vous cherchez de l'emploi dans votre domaine d'études...? Vous cherchez un emploi d'été ou de fin de semaine...? Passez au bureau et consultez les tableaux d'affichage. De plus, on y offre des ateliers sur la méthode dynamique de recherche d'emploi (stratégie de recherche d'emploi, rédaction de C.V., présentation à l'entrevue, etc.).

LE BUREAU DU LOGEMENT HORS CAMPUS

Téléphone : (514) 343-6533

Site Web : www.logement.umontreal.ca

Vous cherchez à vous loger? Le bureau du logement hors campus tient à jour des listes informatisées d'appartements ou de chambres à louer, à sous-louer ou à partager. De plus, le Bureau informe les étudiants sur les questions touchant l'hébergement, comme les baux, les relations avec les propriétaires, les problèmes de sous-location.

LE SERVICE DE SANTÉ

Pavillon du S.A.E.

2101, boulevard Édouard-Montpetit

Téléphone : (514) 343-6452

Site Web : www.sante.umontreal.ca/

LE SERVICE D'ACTION HUMANITAIRE ET COMMUNAUTAIRE (*niveau mezzanine*)

Pavillon 3200, Jean-Brillant, local B-2375

Téléphone : (514) 343-7896

Web Site: www.serdahc.umontreal.ca/

Par ses diverses activités d'intégration, le service facilite l'adaptation à la vie universitaire.

LE SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES (S.A.C.)

Pavillon J.A.-DeSève

2332, boulevard Édouard-Montpetit, 2e étage, bureau C-2524

Téléphone : (514) 343-6524

Site Web : www.sac.umontreal.ca/

LE SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Consultation psychologique et orientation

2101, boulevard Édouard-Montpetit, 2e étage, porte 220

Téléphone : (514) 343-6853

Site Web : www.scp.umontreal.ca/

Le service conseille sur le choix d'une discipline ou d'une carrière et fournit de l'aide aux personnes aux prises avec des difficultés personnelles. Plusieurs ateliers gratuits sont offerts.

BUREAU DES SERVICES JURIDIQUES

Pavillon 3200 Jean-Brillant
Bureau B-2202

Téléphone : (514) 343-7851

Site Web : www.droit.umontreal.ca/services/services_juridiques.html

Le Bureau des services juridiques a pour but de prodiguer des conseils sur tout problème juridique. Qu'il s'agisse de contrats dont certaines clauses sont obscures, de recours possibles dans une situation donnée, le Bureau des services juridiques offre gratuitement des services sur rendez-vous.

LE SERVICE DES RÉSIDENCES

2350, boulevard Édouard-Montpetit

Téléphone : (514) 343-6531

Site Web : www.residences-etu.ca/

L'Université offre la possibilité de louer des studios simples ou doubles ainsi que des chambres meublées à ses résidences universitaires aux étudiants inscrits à temps plein.

LA CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE :

3744, rue Jean-Brillant, Bureau 110 (rez-de-chaussée)

Téléphone : (514) 343-6082

On y offre tous les services d'optométrie. Le coût d'une consultation est de 55 \$. Les étudiants bénéficient d'un rabais de 10% sur le prix des lunettes et des lentilles cornéennes ainsi que les membres de leur famille, en présentant leur numéro de matricule.

L'OMBUDSMAN - UN RECOURS ACCESSIBLE

Après avoir épuisé les recours disponibles à la Faculté ou effectué les démarches administratives d'usage, sans succès, n'hésitez pas à vous adresser à l'ombudsman. Un simple coup de téléphone comme premier contact suffit.

Ombudsman : Mme Pascale Décary

2332, boulevard Édouard-Montpetit, local C-4528

Téléphone : (514) 343-2100

Courriel : ombudsman@umontreal.ca

Site Web : www.ombuds.umontreal.ca

LE BUREAU D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

3535, Chemin Queen Mary (coin Côte-des-Neiges), Bureau 207

Téléphone : (514) 343-7020

Site Web : www.harcelement.umontreal.ca/

Directrice BIMH : Pascale Poudrette

LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boulevard Édouard-Montpetit

Téléphone : (514) 343-6420

L'Université de Montréal offre un service de garderie destiné aux enfants des étudiants et des employés de l'Université de Montréal. Il faut noter cependant que la liste d'attente est longue. Il faut réserver ses places le plus tôt possible.

LA CAFÉTÉRIA

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Téléphone: (514) 343-6111, poste 3118

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Adresse civique :

3744, Jean-Brillant

Bureau 581

Adresse postale :

C.P. 6128, succursale Centre-ville,

Montréal (Québec)

Canada H3C 3J7

Téléphone: (514) 343-7337

Site Web : www.intl.umontreal.ca/

Appendices

LISTE D'ASSOCIATIONS ET DE PUBLICATIONS

Associations

- AMQ :** Association mathématique du Québec
Publication : **Bulletin AMQ**
Site Web : <http://newton.mat.ulaval.ca/amq/>
- APSQ :** Association des professeurs et des professeures de sciences du Québec
Publication : **Spectre**
Site Web : <http://www.apsq.org/>
- AQEP :** Association québécoise des éducateurs et éducatrices du primaire
Publication : **Vive le primaire**
Site Web : <http://www.aqep.org/cgi-bin/index.cgi>
- AQPF :** Association québécoise des professeurs et des professeures de français
Publication : **Québec Français**
Site Web : <http://www.revueqf.ulaval.ca/Archives/Abonnement.html>
- AQUOPS :** Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire.
Publication : **Le Bus**
Site Web : <http://www.aquops.qc.ca/forms/membership.html>
- SPHQ :** Société des professeurs d'histoire du Québec
Publication : **Traces**
Site Web : <http://www.recitus.qc.ca/associations/sphq/>

Publications

REVUE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Publication de travaux scientifiques en éducation
Publiée par l'Université de Montréal.
Site Web : <http://www.rse.umontreal.ca/INDEX.htm>

ENFORMATEXTE
Information sur les nouveautés dans le domaine des télécommunications et de l'informatique.
Publiée par les Services informatiques de l'Université de Montréal. Gratuit.

PETIT À PETIT
À l'intention des éducateurs et des éducatrices de garderie et des parents. Publiée par l'Office des services de garde à l'enfance. Gratuit.

VIE PÉDAGOGIQUE
À l'intention des enseignants et des enseignantes du primaire et du secondaire. Publiée par le gouvernement du Québec. Gratuit.
Notez qu'il existe de nombreux autres périodiques en éducation. Consultez les présentoirs de la didacthèque pour une liste plus exhaustive.

LISTE DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Note : les coordonnées des chargés de cours ne figurent pas dans cette liste

| NOM | LOCAL | POUR JOINDRE À L'INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ LA PERSONNE CONCERNÉE, COMPOSER LE : |
|--|---|--|
| AMMAR, Ahlem | F-507 | 2367 |
| ANGELORO, Richard, <i>prof. invité mi-temps</i> | C-343 | 0205 z |
| ARCHAMBAULT, Jean | A-525 | 5953 |
| ARMAND, Françoise | Pav. 3744 Jean-Brillant Bureau B-590 | 33543 |
| BÉDARD, Johanne, <i>prof. associée</i> | ----- | ----- |
| BERTHIAUME, Rachel | ----- | ----- |
| BLAIS, Jean-Guy | C-520 | 7527 |
| BOILEAU, Gabriel, <i>Directeur du département AFE</i> | A-517 | 6158 |
| BOIVIN, Marie-Claude | D-507 | 6692 |
| BOUDREAU, Richard | A-529 | 6415 |
| BOURGEAULT, Guy | A-526 | 5986 |
| BOWEN, François, <i>vice-doyen aux études supérieures et à la recherche</i> | B-522 | 7491 |
| CARON, France | D-514 | 6665 |
| CARPENTIER, Anylène, <i>Chargée d'enseignement</i> | A-507 | 5670 |
| CARTIER, Sylvie | C-342 | 6414 |
| CASAVANT, Ginette <i>prof. invitée demi-temps</i> | A-510 | 7230 |
| CHARLAND, Jean-Pierre, <i>secrétaire</i> | B-513 | 6650 |
| CHOUINARD, Roch <i>vice-doyen aux études de 1^{er} cycle et directeur du CFIM</i> | A-244/4 | 6652 |
| CRESPO, Manuel | C-519 | 7857 |
| DAIGLE, Daniel | D-523 | 5129 |
| DAVID, Robert | C-328 | 2277 |
| DEMBELE, Martial | A-509 | 6546 |
| DENIGER, Marc-André | A-508 | 7079 |
| DESBIENS, Nadia | C-319 | 7436 |

| | | |
|---|--|--------|
| DROUIN, Huguette <i>Prof. invitée demi-temps</i> | A-527 | 6413 |
| DUFRESNE-TASSÉ, Colette | 406/1 Pav. 520 ch. Côte-Ste-Catherine | 8078 |
| DURAND, Micheline-Joanne | C-518 | 5669 |
| ÉMOND, Anne-Marie | D-503 | 6067 |
| ESTIVALÈZES, Mireille | E-513 | 2415 |
| ÉTHIER, Marc-André | D-509 | 7248 |
| FERREIRA-BORGES, Cecilia-Maria | C-332 | 6773 |
| GARON, Roseline | A-528 | 8822 z |
| GAUDREAU, Jean | C-325 | 6520 |
| GERVAIS, Colette | C-322 | 7615 |
| GERVAIS, Flore <i>prof. associée</i> | E-520 | 34994 |
| GONZALEZ-MARTIN, Alejandro | D-522 | 8803 z |
| HÉBERT, Manon | F-515 | 3088 z |
| HRIMECH, Mohamed | C-309 | 6167 |
| KANOUTÉ, Fasal | C-312 | 6172 |
| KARSENTI, Thierry | C-320 | 2457 |
| LAMARRE, Patricia | D-510 | 7440 |
| LANGÉVIN, Jacques | C-337/6 | 5987 |
| LAPINTE, Pierre | A-514 | 7912 |
| LARIVÉE, Serge J. | C-344 | 2065 |
| LAROSE, Réal | F-509 | 6068 |
| LAURIER, Michel, <i>doyen</i> | B-501 | 6658 |
| LEFRANÇOIS, Pascale | E-511 | 6653 |
| LEGENDRE, Marie-Françoise, <i>prof. associée</i> | ----- | ----- |
| LEMONCHOIS, Myriam | D-505 | 2229 |
| LEMOYNE, Gisèle <i>prof. associée</i> | ----- | ----- |
| LEPAGE, Michel | C-345 | 4810 z |
| LESSARD, Claude | C-552 | 7444 |
| LOIOLA, Francisco Antonio | B-312 | 7266 |
| LOYE, Nathalie | C-517 | 2129 |
| MALO, Annie | C-330 | 7667 |
| MAROY, Christian | ----- | ----- |
| MASSÉ, Denis <i>prof. associé</i> | C-508 | 6639 |

| | | |
|---|---------|---------|
| MC ANDREW, Marie | A-506 | 7034 |
| MONTÉSINOS-GELET, Isabelle | E-510 | 6690 |
| MORISSETTE, Joëlle | ----- | ----- |
| MURDOCH, Jake | A-505 | 5668 |
| NOËL-GAUDREULT, Monique | F-513 | 7584 |
| NONNON, Pierre | F-529 | 7257 |
| PIERRE, Régine | E-518 | 5963 |
| POELLHUBER, Bruno | B-325 | 1438 z |
| POIRIER, Louise, <i>directrice du département de didactique</i> | D-515 | 7247 |
| PORTUGAIS, Jean | F-527 | 7102 |
| RAHM, Jrène | C-326 | 7840 |
| RENÉ DE COTRET, Sophie | F-517 | 5792 |
| RICHARD, Philippe R. | D-516 | 2064 |
| ROBERT, Josianne <i>prof. invitée</i> | C-314 | 38458 z |
| ROCQUE, Sylvie | C-337/4 | 7671 |
| SÉGUIN, Carole, <i>prof. invitée</i> | B-333 | 5795 |
| SOLAR, Claudie | B-316 | 5856 |
| TARDIF, Maurice | C-525 | 6337 |
| THÉORÊT, Manon, <i>directrice dép. de psychopédagogie et d'andragogie</i> | B-304 | 7035 |
| THOUIN, Marcel | E-509 | 7285 |
| TRÉPANIÉ, Nathalie | C-334 | 5726 |
| VAN DER MAREN, Jean-Marie, | A-536 | 6659 |
| VAZQUEZ-ABAD, Jesus | F-506 | 6654 |
| VIENS, Jacques | C-347 | 7033 |
| YVON, Frédéric | A-511 | 5671 |

Carte du campus

- | | | | | | |
|--|--|---|-------------------------------|--|--|
| 1 Pavillon 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine | 7 Pavillon J.-A.-DeSève (Centre étudiant) | 14 Pavillon Roger-Gaudry | 21 Pavillon Jean-Coutu | 29 HEC Montréal – Pavillon 5255, av. Decelles | 36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement |
| 2 Pavillon 1420, boul. du Mont-Royal | 8 Résidence C (étudiants et étudiantes) | 15 Pavillon Claire-McNicol | 22 Pavillon Marcelle-Coutu | 30 Faculté de théologie, 3333, chemin Queen-Mary, 6 ^e étage | 37 2801 et 2815, boul. Édouard-Montpetit |
| 3 Pavillon Marie-Victorin | 9 Résidence A (étudiants) | 16 Pavillon de la Direction des immeubles | 23 Pavillon Paul-G.-Desmarais | 31 Pavillon 3744, rue Jean-Brillant | 38 Pavillon Liliane de Stewart |
| 4 Pavillon de la Faculté de musique | 10 Pavillon Thérèse-Casgrain (étudiantes) | 17 Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale | 24 Garage Louis-Colin | 32 3050 et 3060, boul. Édouard-Montpetit | 39 Pavillon Marguerite-d'Youville |
| 5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) | 11 École Polytechnique | 18 Centrale thermique | 25 Pavillon Samuel-Bronfman | 33 3032 et 3034, boul. Édouard-Montpetit | |
| 6 Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit | 12 Pavillons Pierre-Lassonde et Claudette McKay-Lassonde | 19 Laboratoire René-J.-A.-Lévesque | 26 Pavillon Maximilien-Caron | 34 2910, boul. Édouard-Montpetit | |
| | 13 Pavillon J.-Armand-Bombardier | 20 Pavillon André-Aisenstadt | 27 Pavillon Lionel-Groulx | 35 HEC Montréal – Pavillon principal | |



